



Ofi invest
Asset Management



RAPPORT ANNUEL D'IMPACT

Ofi Invest Act4 Positive Economy

ÉDITION 2022

Rapport réalisé par OFI ASSET MANAGEMENT sur l'année 2021

OFI Asset Management devient Ofi Invest Asset Management au 1^{er} janvier 2023. Ofi Invest Asset Management fait partie intégrante du groupe Ofi Invest, pôle de gestion d'actifs d'Aéma groupe (Macif, Abeille Assurances, AÉSIO mutuelle), issu du rassemblement des métiers du groupe Ofi, d'Aéma REIM et de la gestion d'actifs d'Abeille Assurances. Ce rapport concerne le fonds Ofi Invest Act4 Positive Economy, anciennement connu sous le nom OFI Fund - RS Act4 Positive Economy.

L'impact, une gestion engagée dans l'Investissement Socialement Responsable



Luisa FLOREZ

Directrice des Recherches
en finance responsable - OFI AM

La finance durable connaît un bouleversement majeur avec l'entrée en vigueur de la réglementation européenne. En 2022, nous avons renforcé les socles minimaux pour l'ensemble des fonds ouverts d'OFI AM et adopté une démarche homogène et robuste pour s'assurer que les entreprises détenues en portefeuille respectent la notion de « Do Not Significantly Harm » (DNSH), et ne génèrent pas un préjudice sur un enjeu social et/ou environnemental. À ce titre, **tous les fonds ouverts d'OFI AM pilotent leur risque de réputation en intégrant systématiquement nos cinq exclusions normatives et sectorielles.**

De plus, les fonds de la gamme Responsible Solutions n'investissent que dans les entreprises qui présentent les meilleures pratiques sectorielles et géographiques. Nous adoptons les standards du label ISR ou des fonds de types 1 et 2 de l'AMF pour faire converger l'ensemble des pratiques de nos portefeuilles ouverts. Parallèlement, les gérants des fonds s'engagent à surperformer leur benchmark sur deux indicateurs, notamment celui lié aux émissions de CO2. Ceci nous permet d'intégrer une dimension ESG généraliste et de piloter un indicateur climatique lors de la construction du portefeuille. Ces démarches prennent forme au quotidien avec le suivi des controverses, des allégations ou des violations qui peuvent impliquer des entreprises en portefeuille. Ces événements sont souvent suivis d'une démarche d'engagement qui se matérialise par un dialogue avec l'entreprise, les équipes de gestion et d'analystes ESG pour discuter de pratiques identifiées comme non conformes aux standards de RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) tels que les principes directeurs de l'OCDE, les principes du Pacte mondial, ou en contradiction avec des pratiques durables telles que la lutte contre le réchauffement climatique ou la non-dégradation de la biodiversité.

Nos démarches d'engagement s'appuient sur notre capacité à former des coalitions avec d'autres sociétés de gestion en formulant des demandes objectives et opposables pour faire bouger les pratiques des grandes entreprises européennes.

L'engagement illustre l'additionnalité dans notre démarche d'investisseur responsable, tout particulièrement dans notre offre de fonds d'impact, Act4. À titre d'illustration, la mise à jour de notre politique d'exclusion sur le pétrole et le gaz, publiée en septembre 2022, cherche à capitaliser sur notre capacité à engager des entreprises dont nous détenons des actions, et à arrêter nos investissements lorsqu'il s'agit de détention de dette afin de ne pas financer la trésorerie de ces entreprises. Plus récemment, **nous nous sommes saisis d'un nouvel enjeu majeur auquel la planète doit faire face, la protection de la biodiversité.** Nos équipes ont publié un rapport intitulé « **Lutter contre les déchets plastique pour protéger les océans** » et nous nous sommes engagés aux côtés d'autres sociétés de gestion sur ce thème en rejoignant le « Finance for Biodiversity Pledge » et sommes également signataires de la « Blue Finance Initiative » des Nations Unies.



SOMMAIRE

OFI AM, un investisseur responsable et engagé	4
Act4, la stratégie d'impact d'OFI	6
Chiffres clés	8
Le point de vue d'une équipe engagée	14
Philosophie de gestion	16
Méthodologie	18
Principaux résultats du fonds	26
1 Intentionnalité de l'investisseur	26
2 Intentionnalité de l'entreprise	28
3 Additionalité	30
4 Mesurabilité : 4 piliers thématiques	32
• Pilier 1 : transition énergétique	34
Focus Acciona Energia	
• Pilier 2 : préservation des ressources naturelles	38
Focus SCA	
• Pilier 3 : santé, sécurité, bien-être	42
Focus Fermentalg	
• Pilier 4 : inclusion sociale	46
Focus Novo Nordisk	
5 Responsabilité ESG de l'entreprise	50
6 Performance boursière	51
Annexes	52
Glossaire	55

OFI AM : UN INVESTISSEUR RESPONSABLE ET ENGAGÉ

Choisir les acteurs qui créent de la valeur durable pour tous, c'est préparer l'avenir.

Engagé pour une finance responsable depuis 25 ans, OFI est une référence de la gestion d'actifs et un des leaders français de l'ISR.

Créé en 1971, OFI gère 65 Mds€ d'encours à fin juin 2022 à la fois sur les actifs cotés et non cotés, pour le compte d'une clientèle institutionnelle et patrimoniale, française et internationale.

OFI AM fait partie intégrante du groupe Ofi Invest, pôle de gestion d'actifs d'Aéma groupe (Macif, Abeille Assurances, AÉSIO mutuelle). Issu du rassemblement des métiers du groupe Ofi, d'Aéma REIM et de la gestion d'actifs d'Abeille Assurances, Ofi Invest est le 5^e groupe français de gestion d'actifs avec 195 milliards d'euros à fin décembre 2021.

25 ans D'EXPERTISE ISR

Acteur engagé pour une finance responsable

Notre philosophie repose sur la conviction que les entreprises intégrant les enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans leur stratégie offrent de meilleures perspectives et créent de la valeur sur le long terme. La prise en compte des bonnes pratiques ESG leur permet, en effet, d'identifier plus aisément les zones de risques aussi bien que les meilleures opportunités de développement.

OFI Asset Management a développé une véritable expertise de gestion de services sur-mesure permettant de définir et mettre en oeuvre pour nos clients une politique ISR en adéquation avec leurs propres valeurs.

En tant qu'acteur du financement de l'économie, nous partageons à la fois une responsabilité et le pouvoir d'agir pour encourager et favoriser les parties prenantes du Développement Durable.

Un engagement actif dans l'écosystème de la finance responsable et à impact



Une politique de RSE formalisée par une raison d'être

« S'engager, investir et innover pour bâtir une finance responsable créatrice de valeur durable dans l'intérêt mutuel des acteurs de la société et des générations futures ».

OFI AM a finalisé sa politique de RSE en 2020, par des actions très concrètes. Notamment la formalisation de la raison d'être d'OFI AM et des valeurs qui illustrent à la fois l'essence même de ce qu'est OFI AM et son rôle vis-à-vis de la société et des parties prenantes. La revue de nos valeurs a été réalisée avec l'aide d'une consultante et construite avec l'ensemble de nos équipes. Elles sont au nombre de cinq : enthousiasme, engagement, bienveillance, audace, pragmatisme. L'objectif d'afficher notre raison d'être est de donner une résonance supplémentaire à la cohérence de ce que nous sommes, à nos intentions, à nos actions vis-à-vis de nos clients, des collaborateurs, de la société.

Une équipe ISR dédiée

OFI met à disposition de ses clients et gérants le savoir-faire d'une équipe ISR dédiée. Une équipe expérimentée qui a développé une méthodologie propriétaire qui concentre l'analyse des émetteurs privés et publics sur la prise en compte des enjeux clés pour chaque secteur.

L'équipe ISR d'OFI AM couvre un large univers d'émetteurs qui regroupe les entreprises cotées ou non cotées, les petites et grandes valeurs ainsi que les émetteurs souverains de l'OCDE.

Une volonté d'aller plus loin avec l'impact

Le fonds Ofi Invest Act4 Positive Economy, compartiment de SICAV Luxembourgeoise, s'inscrit dans la **gamme d'impact Act4** (« agir pour ») lancée par OFI AM et qui regroupe les stratégies d'« impact investing ».

La gamme Act4 vise spécifiquement à générer, à travers les stratégies mises en œuvre, à la fois un impact positif et mesurable sur l'environnement et/ou la société, et une performance financière.

Cette offre répond à une demande croissante des investisseurs d'être acteur du changement pour une finance responsable et durable et à l'exigence imposée par la réglementation européenne de renforcer la crédibilité des investissements durables.

ACT4, LA STRATÉGIE D'IMPACT D'OFI

NOS POINTS FORTS

Act4, une gamme dédiée pour relever les défis sociétaux au travers d'une méthodologie dédiée à l'impact

- Une **expertise depuis plus de 5 ans** dans la gestion à impact en s'alignant sur les ODD des Nations Unies.
- Une **gestion active de conviction** avec un double objectif de performance et d'impact positif.
- Une **équipe dédiée à l'impact** en étroite collaboration avec les équipes d'analystes ISR et la recherche quantitative ESG.
- Une **méthodologie adaptée et transparente** avec des outils de mesure spécifique intégrés dans un processus d'investissement rigoureux. Une analyse globale de l'entreprise à 5 niveaux :
 - L'intentionnalité (ambition sociétale, impact positif)
 - L'additionnalité
 - La mesurabilité
 - La responsabilité (intégration des critères ESG, prise en compte des PAI)
 - La performance financière
- **L'engagement au cœur de la stratégie d'impact :**
 - Un **engagement du fonds** avec une politique actionnariale engagée et systématique (vote aux Assemblées Générales) et auprès des entreprises pour participer à l'effort collectif sur l'impact positif (ODD 12).
 - Une **équipe engagée dans l'écosystème** de l'impact et active dans la promotion de l'Impact Investing sur les marchés cotés.
- Une **gestion labellisée ISR** classée avec un objectif clair et ambitieux de contribution positive au développement durable en s'alignant sur le référentiel universel des Objectifs de Développement Durable fixés par les Nations Unies en 2015.

“ Chaque génération, sans doute, se croit vouée à refaire le monde. La mienne sait pourtant qu'elle ne le refera pas. Mais sa tâche est peut-être plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde se défasse ».

Albert Camus.
Discours de réception du prix Nobel de littérature, 1957

CHIFFRES CLÉS



L'ÉCONOMIE POSITIVE

Le fonds d'impact *Ofi Invest Act4 Positive Economy* est investi au 31 décembre 2021 dans **42 entreprises européennes** pour un actif sous gestion de **102 M€**.

INDICATEURS D'IMPACT TOTAL DES IMPACTS GÉNÉRÉS PAR LES ENTREPRISES

Valeurs détenues dans le fonds au 31/12/2021



21 222 000 bénéficiaires fragiles ayant eu accès à un **produit améliorant leur santé**



202 633 269 tonnes équivalent de **CO2 évitées**



3 007 personnes ayant eu accès à un **logement abordable**



8 053 757 personnes ayant eu accès à une **énergie propre**



118 382 personnes ayant eu une **formation permettant de renforcer leur inclusion économique** (pays émergents)



10 001 323 tonnes de **ressources naturelles préservées**



535 690 personnes ayant eu un **accès facilité à un produit financier**



442 000 000 m³ d'**eau économisée**
600 000 m³ d'**eau dépolluée**



800 000 000 personnes bénéficiaires de **produits nutritifs sains**



847 613 003 personnes bénéficiaires d'une **solution de santé, de sécurité ou de bien-être**



8 760 465 tonnes de **CO2 séquestrées**



INDICATEURS ESG

Valeurs détenues dans le fonds au 31/12/2021



Au-delà de la mesure des impacts positifs des entreprises du fonds d'Ofi Invest Act4 Positive Economy, la performance ESG du fonds est aussi analysée pour réduire les externalités négatives.

Les labels⁽¹⁾ obtenus par le fonds (label ISR gouvernemental, FNG) ou les distinctions reçues (5 feuilles de Climetrics) témoignent du sérieux de l'approche ISR du fonds.

Indicateurs ESG*	Ofi Invest Act4 Positive Economy	Stoxx Europe 600
Émissions financées**	69 tonnes de CO2	85 tonnes de CO2
Parité homme/femme dans les Conseils d'Administration	38 % de femmes	38 % de femmes
Indépendance du Conseil d'Administration	58 % des membres	64 % des membres
Signataires du Pacte mondial des Nations Unies***	87 % des entreprises	76 % des entreprises
Violation du Pacte Mondial	Aucune entreprise n'a violé l'un des dix principes du Pacte Mondial	6 entreprises ont violé l'un des dix principes du Pacte Mondial

* Le calcul des indicateurs ESG est effectué en base 100 en fonction du taux de renseignement (cf. annexe 2). Les indicateurs ESG sont les résultats d'une moyenne du fonds.

** Les émissions financées sont calculées en additionnant les émissions directes de gaz à effet de serre (scope 1) et les émissions directes liées à l'énergie (scope 2), divisées par le Total Passif au bilan d'une entreprise (en millions d'euros).

*** Lancé en juillet 2000, le Pacte mondial des Nations Unies est à la fois un ensemble de politiques et un cadre pratique, à l'intention des entreprises qui ont pris l'engagement du développement durable et de pratiques commerciales responsables.

⁽¹⁾ Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

LE POINT DE VUE D'UNE ÉQUIPE ENGAGÉE

ACT4 Positive Economy, agir pour soutenir les entreprises responsables et engagées



INTERVIEW CROISÉE

Béryl BOUVIER DI NOTA

Directrice adjointe des actions européennes et Responsable de l'Impact Investing
Ofi Invest Act4 Positive Economy - OFI AM

Nils MERDY

Gérant-Analyste impact - OFI AM

“ Notre approche repose sur un engagement du fonds à réaliser des investissements durables en choisissant des entreprises qui fournissent des produits et services qui répondent aux enjeux du développement durable »,
Béryl Bouvier Di Nota.

QUELS ENSEIGNEMENTS SONT À TIRER DE 2021 ?

L'urgence de la lutte contre le changement climatique n'est plus un débat d'idées entre quelques experts. Le combat devient universel et les mesures deviennent de plus en plus concrètes en déployant des plans d'actions et des financements. En Europe, la Commission annonce le Pacte vert et le financement associé dans le NextGenerationEU en imposant dans son plan de relance une allocation de 37 % vers les activités de lutte contre le changement climatique. L'Accord de Paris lors de la COP 21, adopté en 2015, rappelle à l'ordre les objectifs de limitation d'augmentation de température.

Si l'objectif de 1,5°C devient selon l'AIE encore un objectif tenable d'ici 2050, la marge de manœuvre se rétrécit mais reste possible si les émissions atteignent un pic en 2030.

Dans le secteur privé, de plus en plus d'entreprises annoncent leur trajectoire de neutralité carbone et travaillent sur un plan d'action pour la gestion de leurs opérations mais aussi à la part de leurs investissements verts allouée aux nouvelles solutions.

L'autre élément marquant est la performance de l'ESG et l'augmentation de la gestion ISR dans les actifs globaux qui atteint désormais 30 %. Si la surperformance de l'approche qualitative de l'ESG ne s'est pas totalement démontrée en 2021 dans une économie en sortie de Covid, il est certain que ces critères demeurent des critères irréversibles de performance à long terme.

LA TRANSITION JUSTE, UN NOUVEL ENJEU ÉCONOMIQUE

Si les économies sont sorties de la torpeur générée par la pandémie de façon rapide et profitable, les effets collatéraux sont notables et en particulier dans la virulence du développement des inégalités sociales, des rapports sociaux modifiés par la technologie mais aussi comme l'avait annoncé

le GIEC par plus d'événements météorologiques extrêmes et le développement annoncé des catastrophes naturelles. C'est davantage le cas dans les pays en développement.

L'IMPACT INVESTING, UN MARCHÉ DE NICHE EN PLEIN ESSOR

Développé à l'origine par le Private Equity, l'impact investing se développe dans l'univers du coté, et notamment des actions. Novethic mentionnait que, fin 2021, les actifs s'élevaient à 14 milliards en France. Le Global Impact Investing Network (GIIN) indiquait que les actifs sur l'impact avaient dépassé pour la première fois 1.164 trillion de dollars. La preuve en est que l'ISR traditionnel se doit d'avancer vers une offre plus matérielle pour financer la transformation durable de nos écosystèmes.

LA GAMME ACT4, LE MANIFESTE D'UN INVESTISSEMENT DURABLE

La lutte contre le « greenwashing » des investissements et la volonté de mobiliser les capitaux vers le développement durable est à l'origine de la nouvelle réglementation de la Commission européenne. Elle se traduit par un devoir de transparence, tant du côté des entreprises avec la directive CSRD, que des investisseurs avec la réglementation SFDR et MIFID2. Les fonds de la gamme Act4 répondent à l'exigence maximale du régulateur en termes d'engagement à investir de façon durable. Le fonds Ofi Invest Act4 Positive Economy dispose d'un objectif ciblé de contribution positive pour toutes les valeurs et de façon consolidée. Il intègre des critères ESG et prend en compte les PAI (Principles Adverse Impact) obligatoires.

En outre, la philosophie du fonds induit une considération élevée et un suivi actif des comportements des entreprises vis-à-vis du respect des principes du Pacte mondial, des principes directeurs de l'OCDE et des droits fondamentaux.

Travail des enfants, travail forcé, loin d'avoir diminués ont progressé selon les derniers chiffres publiés par l'Organisation Internationale du Travail (OIT). Le devoir de vigilance (loi de 2017 en France), s'impose dans notre approche comme un critère qualitatif clé du suivi sur l'ensemble de la chaîne de valeur des comportements responsables des entreprises.

UN PROCESSUS D'INVESTISSEMENT RIGoureux CENTRÉ SUR UNE INTÉGRATION DES ENJEUX DE RESPONSABILITÉ, D'INTENTIONNALITÉ ET DE MESURE

La mesure occupe une place centrale dans la gestion d'un fonds d'impact. Articulée autour de trois critères essentiels - l'intentionnalité, l'additionnalité et la mesure - la sélection des titres doit intégrer en amont, un indicateur d'impact. L'intentionnalité revêt un caractère fondamental dans notre approche ; elle est jugée avec l'outil MissionFor, créé à cet effet. L'accès à la donnée reste encore un enjeu majeur et nécessite un dialogue régulier avec les entreprises. La directive CSRD, qui s'impose aux entreprises pour 2024, les entraîne dans un travail profond d'évaluation et de mesure qui devrait progressivement améliorer la standardisation des données et la transparence de manière générale.

PHILOSOPHIE DE GESTION

LA MISSION DU FONDS

La politique d'investissement du fonds Ofi Invest Act4 Positive Economy a pour mission de soutenir l'économie positive pour investir dans la croissance vertueuse et viser un impact social et environnemental en s'alignant sur les objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies en 2015.

Dans un contexte de montée des inégalités sociales, de violation des droits les plus élémentaires, d'évolution technologique frappant de plein fouet certaines industries (automobile, distribution, énergie), le respect des droits humains fondamentaux, de valorisation de l'emploi, de montée des compétences et d'inclusion sociale ne peuvent plus se cantonner au niveau de politiques publiques. Le secteur privé se doit d'être un acteur du changement pour une transition juste.

Agir pour (« Act 4 ») relever les défis sociétaux au travers d'une approche méthodologique dédiée à l'impact social et environnemental telle est la mission de la stratégie d'investissement du fonds.

DÉFIS SOCIAUX

- Réduire les inégalités et promouvoir le travail des femmes
- Donner accès aux biens essentiels (eau potable, électricité...) au plus grand nombre
- Développer la prise en charge des seniors dépendants
- Renforcer la sécurité des personnes dans les villes et sur les routes ainsi que leurs données personnelles

DÉFIS ENVIRONNEMENTAUX

- Respecter les Accords de Paris (limiter le réchauffement climatique à 1,5°C)
- Augmenter la part des énergies renouvelables dans les mix énergétiques (objectif de 32 % d'ici 2030 pour l'Union européenne)
- Préserver la biodiversité
- Gérer les déchets et promouvoir l'économie circulaire

Nous souhaitons capitaliser sur les entreprises cotées qui s'engagent et disposent d'une force de frappe importante en raison de leur taille et de leur influence mais aussi sur des entreprises innovantes apportant des solutions de rupture pour l'avenir. La classe d'actifs des actions cotées constitue une nouvelle opportunité d'investissement pour la gestion à impact qui investit dans des entreprises « utiles ».

UNE ÉQUIPE DÉDIÉE À L'IMPACT

La politique d'investissement du fonds Ofi Invest Act4 Positive Economy vise à contribuer au développement de compétences et de bonnes pratiques sur l'impact sur les marchés financiers cotés. Elle s'appuie sur une équipe dédiée et passionnée, constituée de professionnels expérimentés.

L'équipe développe une démarche qualitative approfondie, en cohérence avec les caractéristiques clés de la finance à impact : **intentionnalité, additionalité, mesurabilité et contribution à l'écosystème.**

L'équipe participe activement au développement de la finance à impact aux côtés d'autres acteurs de l'ISR. En 2021/2022, par exemple, l'équipe Impact a participé au Groupe de travail constitué par le Forum de l'Investissement Responsable (FIR) et la chaire « théorie de l'entreprise » de Mines Paris. La réflexion est menée sur l'interaction de la « mission » dans le champ de l'investissement à impact et les évolutions qu'elle pourrait générer à deux niveaux : investir dans une entreprise à mission et être un investisseur à mission. Elle a également rejoint le groupe de Travail de la SFAF sur la formalisation d'une grille de lecture de l'entreprise à impact à des fins de valorisation.

L'ENTREPRISE À IMPACT

Une entreprise à impact est une entreprise qui ambitionne de remédier à un enjeu social, environnemental ou sociétal clairement identifié.

Il existe souvent une confusion entre l'approche ESG et l'approche impact. Dans le cadre de la gestion du fonds **Ofi Invest Act4 Positive Economy**, le choix premier de l'entreprise à impact répond au critère du « pourquoi » de l'entreprise. Au-delà du concept de double matérialité qui recouvre l'évaluation des risques sociaux et environnementaux qui peuvent impacter l'entreprise et les impacts de l'activité de l'entreprise sur l'environnement et la société, il s'agit ici de promouvoir l'entreprise qui vise une contribution positive pour une transformation durable sur des enjeux sociaux et environnementaux sur la base de ses produits et services et non de ses pratiques qui sont analysées par ailleurs.

La contribution positive de l'entreprise pour faire face aux défis qui s'imposent à la société relève d'un choix intentionnel, qui oriente notamment son modèle économique, son mode de croissance et son allocation du capital.

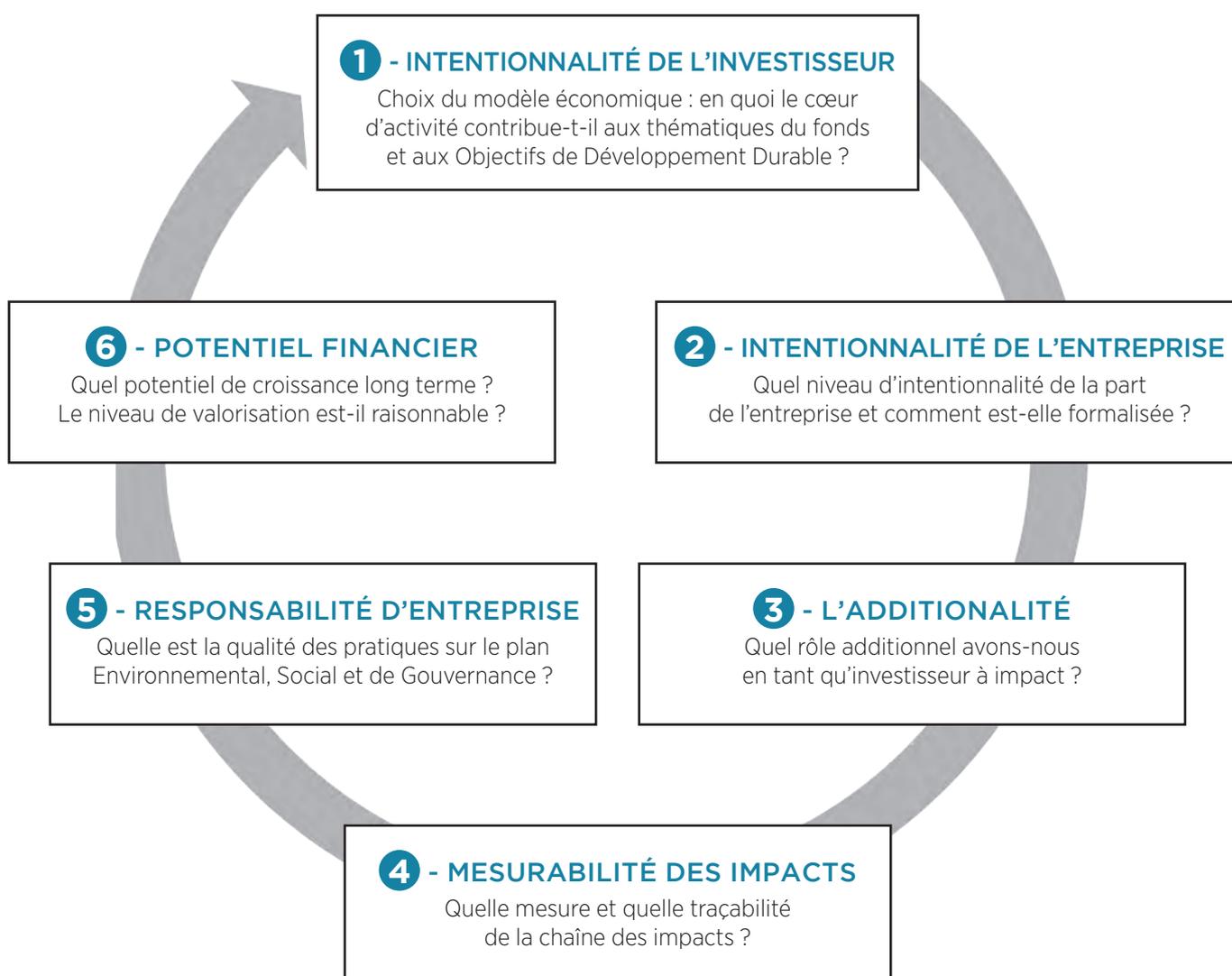
Plus que jamais, l'actualité récente renforce la pertinence du positionnement du fonds. De nouveaux cadres juridiques, de reporting ou de critères d'engagement émergent en Europe. La taxonomie prônée par la Commission européenne, la loi Pacte en France qui permet aux entreprises de se donner un statut d'entreprise à mission en sont une illustration. Le « Science Based Target » s'inscrit dans la même démarche dans le domaine environnemental pour s'aligner sur les Accords de Paris.

MÉTHODOLOGIE

UNE ANALYSE PLURIDIMENSIONNELLE DE L'ENTREPRISE À IMPACT

Notre intention est de construire un fonds en identifiant de façon proactive des entreprises à impact positif. Notre sélection de valeurs résulte d'une analyse qualitative et pluridimensionnelle (voir schéma). Elle vise non seulement à maximiser les externalités positives mais aussi à réduire les externalités négatives.

La méthodologie du fonds recouvre des dimensions financières et extra-financières de façon intégrée. Elle traduit une vision holistique de l'entreprise et s'appuie sur les six éléments suivants :

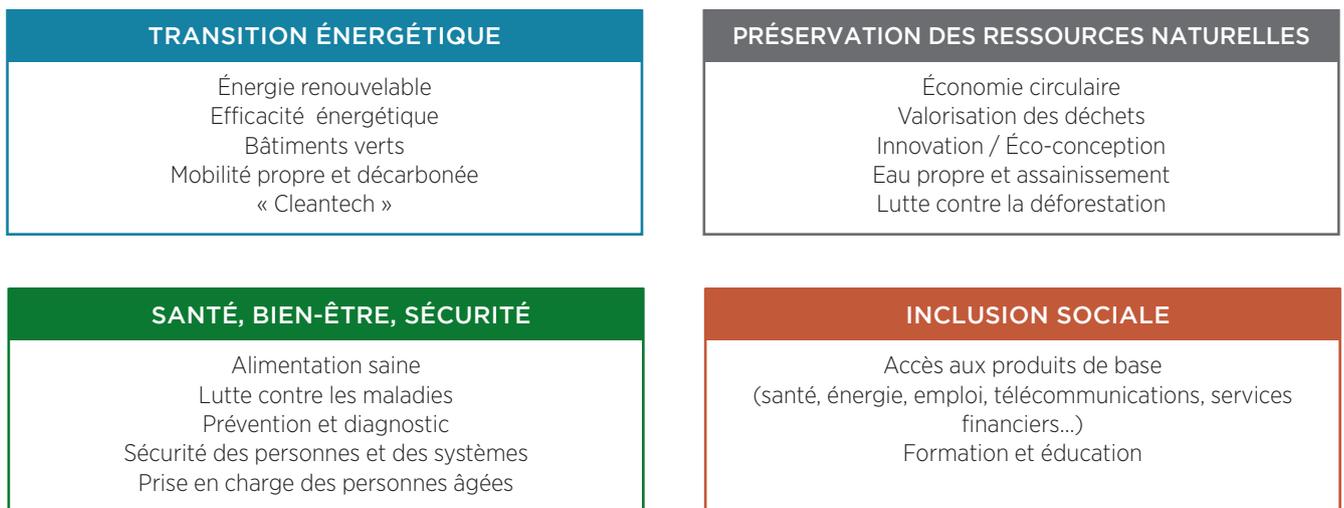


1 - INTENTIONNALITÉ DE L'INVESTISSEUR

CHOIX DU MODÈLE ÉCONOMIQUE

Un univers d'investissement des activités durables a été défini autour de 4 grandes thématiques en fonction de la contribution positive, c'est-à-dire le niveau d'activité (chiffres d'affaires, dépenses d'investissement, R&D) de chacune des entreprises.

L'équipe de gestion impact a établi cette nomenclature autour des **4 thématiques, déclinée en 68 sous-activités**. La nomenclature des activités retenues repose à la fois sur les **Objectifs du Développement Durable** et sera progressivement mise en cohérence avec la taxonomie verte européenne pour ce qui est des activités visant un impact environnemental et la taxonomie sociale pour ce qui est des activités sociales.



La contribution « positive » doit représenter au moins 20 % du chiffre d'affaires, elle représente les activités durables définies précisément par les thèmes. Un seuil de 15 % est autorisé pour les sociétés qui sont en phase d'accélération d'investissements ou de dépenses de R&D permettant d'envisager une progression rapide de leurs activités durables. Les 17 ODD comportent 169 cibles précises et 230 indicateurs : notre approche se concentre sur les contributions précises des entreprises à ces cibles et va au-delà d'une approche centrée sur la simple exposition aux thématiques des ODD.

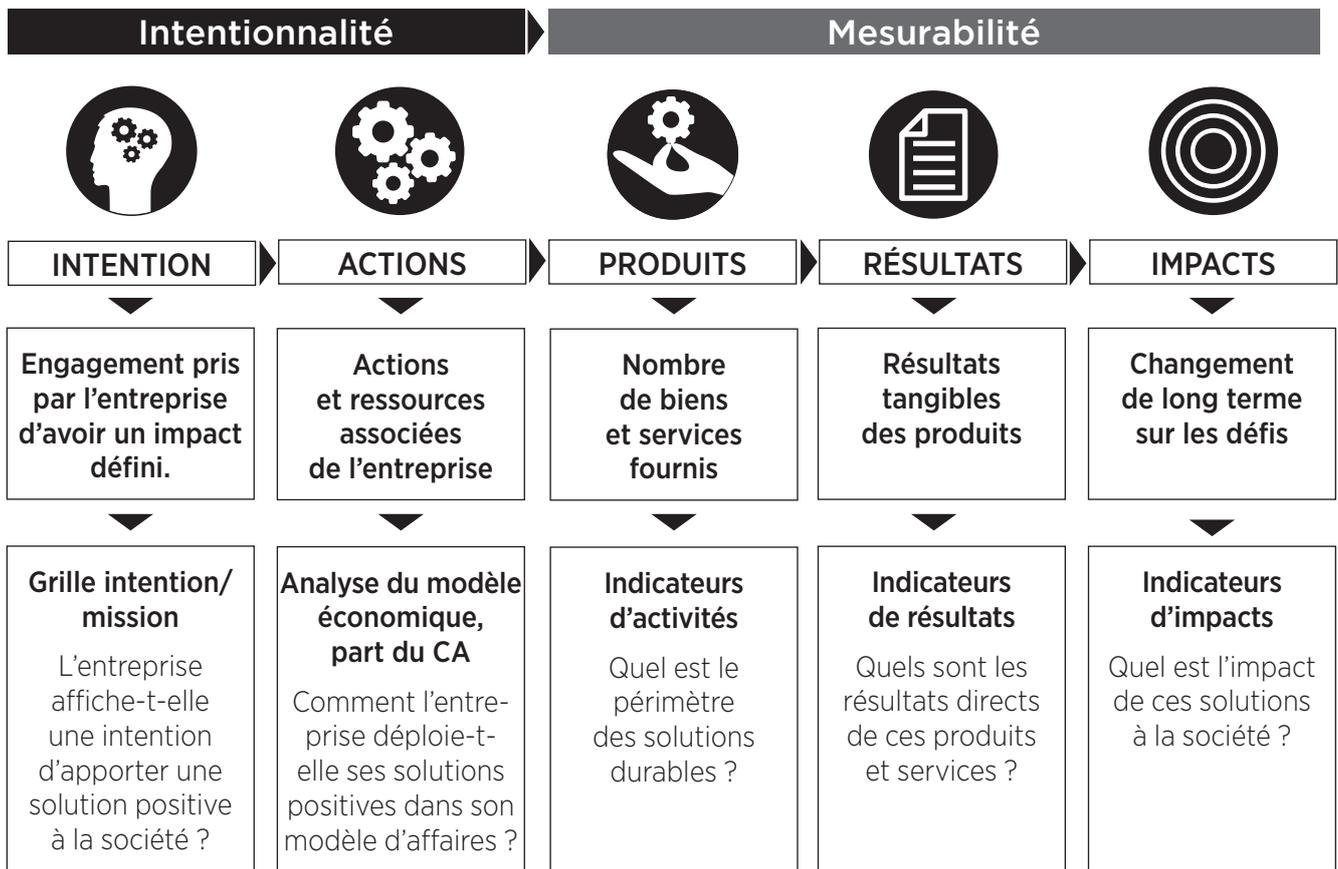
Cette étape permet d'évaluer le niveau d'activité durable et nous intégrons ensuite une analyse sur l'activité « non-positive » en vérifiant qu'elle est sans impact négatif sur d'autres enjeux visés par les ODD (prise en compte du DNSH). La contribution « positive » des entreprises conduit à exclure naturellement les activités controversées (énergies fossiles, alcool, armement, tabac...) et les entreprises non conformes au Pacte Mondial et aux principes directeurs de l'OCDE.

Le parti pris d'Ofi Invest Act4 Positive Economy est également d'inclure les entreprises quels que soient leur historique et leur taille, notamment les entreprises en transition vers un modèle économique à impact ou les entreprises apportant des solutions de rupture innovantes.

LA CHAÎNE D'IMPACT

Une entreprise candidate au fonds sera alors analysée au travers de sa chaîne d'impact représentée ici. Elle vise à tracer l'intention de l'entreprise jusqu'aux impacts.

La mesurabilité de cette **chaîne d'impact** s'est largement inspirée de la théorie du changement. Elle a pour but de partir d'indicateurs très opérationnels pour aboutir aux impacts positifs générés. Trois types d'indicateurs sont recherchés : les **produits** (biens et services tangibles issus des activités de l'entreprise), les **résultats** (effets de ces produits sur les populations cibles ou la planète) et les **impacts** (changements à plus long terme sur les parties prenantes de l'entreprise).



② - INTENTIONNALITÉ DE L'ENTREPRISE

UNE ANALYSE DE LA MISSION : « MISSIONFOR »

« Il nous importe de différencier l'entreprise à impact qui se fixe une ambition sociétale traduite dans une raison d'être ou pas, de l'entreprise qui dispose d'un bon slogan ... publicitaire » - Béryl Bouvier di Nota.

Une mission est analysée au regard de sa formalisation et de son intégration dans la stratégie et sa structure de gouvernance. Elle traduit l'intentionnalité de l'entreprise.

Les entreprises fédèrent leur politique de RSE et leur modèle économique autour d'un engagement dans la croissance vertueuse. Les entreprises sont plus ou moins avancées dans leur démarche. Au-delà de la recherche de performance économique et de profit, l'entreprise est considérée à la hauteur de son engagement dans le développement durable (moyens et objectifs).

L'équipe du fonds a développé une **analyse inédite de mesure de l'intentionnalité, appelée « MissionFor »** qui s'appuie sur trois axes d'analyse pour juger de la pertinence de la mission/intention.

20 questions pondérées composent cette analyse autour de 3 axes :

- La formalisation d'une mission (25 %)
- L'intégration dans la stratégie (25 %)
- La diffusion dans les organes de gouvernance (50 %)

L'intention est alors notée « forte », « avancée », « modérée » ou « insuffisante ». Elle est revue annuellement.

Cette analyse fait partie intégrante de tous les processus de gestion d'impact de la gamme Act4.

3 - ADDITIONALITÉ

L'ENGAGEMENT ET LE DIALOGUE AU CŒUR DE LA GESTION DU FONDS

« Le dialogue avec les entreprises est un volet important de notre travail pour juger de l'ambition sociétale de l'entreprise et la mesure de l'impact au travers de la collecte et validation des données » - Nils Merdy.

En tant qu'investisseur à impact, nous appréhendons l'enjeu d'additionnalité en nous demandant ce que nous devons faire de plus qu'un investisseur dit plus traditionnel. Notre responsabilité est d'être un investisseur engagé, qui accompagne et fait progresser les entreprises sur les sujets de développement durable, de transparence et de mise à disposition des données. Cet engagement auprès des entreprises se matérialise à plusieurs niveaux : la mesure de leurs impacts, leur démarche ESG, leurs résolutions soumises en Assemblée Générale.

En interrogeant et en échangeant avec les entreprises, nous répondons à la **cible 12.6 des ODD** : « Encourager les entreprises, en particulier les grandes entreprises et les sociétés transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité ».

L'engagement sur la mesure des impacts

Pour chaque entreprise du fonds, l'échange a lieu chaque année dans le cadre de ce rapport mais également au fil de l'eau, lors de rencontres avec les équipes dirigeantes et avant l'investissement si les données sont peu renseignées. Le dialogue est ouvert sur des sujets variés comme l'ambition sociétale de l'entreprise, la nature des produits et investissements verts ou encore les méthodologies utilisées pour la mesure de l'impact.

L'engagement sur les enjeux ESG

La démarche d'engagement est conduite avec l'équipe d'analyste ESG. Cet engagement vise à influencer le comportement des entreprises, en faisant valoir l'importance d'une meilleure prise en compte des facteurs Environnementaux, Sociétaux et de Gouvernance (ESG). Des échanges sont également menés sur des sujets d'actualité soulevés par le suivi des controverses. En 2021/22 nous avons régulièrement interrogé des entreprises sur le travail forcé et leur devoir de vigilance.

La politique d'engagement actionnarial et de vote

La politique du fonds se traduit par un engagement actionnarial et de vote sur toutes les sociétés figurant dans le fonds **Ofi Invest Act4 Positive Economy**. Il est réalisé par l'équipe ISR et délégué auprès de Proxinvest conformément à la politique de vote d'OFI. L'ensemble de ces recommandations se fait sur la base de la politique de vote disponible sur notre site internet ([ici](#)). Ces décisions de vote sont transmises aux gérants pour validation.

④ - MESURABILITÉ

UNE CHAÎNE D'IMPACT COMME APPROCHE SYSTEMATIQUE

La mesure d'impact est un sujet essentiel dans les approches d'impact. Nous nous sommes donc fixés une forte exigence sur cette mesure tout en gardant à l'esprit qu'il fallait aussi accompagner les entreprises dans cette voie. Les niveaux de maturité sur ce sujet sont en effet variables et certaines entreprises rencontrent parfois des difficultés à correctement appréhender le sujet.

Grâce à la **chaîne d'impact**, nous pouvons répondre aux enjeux des Objectifs de Développement Durable. Nous avons une approche systématique applicable à toutes les entreprises qui nous permet de nous poser les bonnes questions et aboutir aux bons indicateurs d'impact. Cet outil permet également d'accompagner les entreprises dans la mesure de leurs impacts en partant de leur réalité de terrain.

Les méthodologies de mesure de l'impact sont encore très hétérogènes. Les praticiens doivent à ce stade chacun explorer leur approche de mesure pour aboutir à terme à des règles communes. Nous nous inscrivons dans cette approche en essayant d'ores et déjà de poser des principes de mesure applicables à tout notre univers.

À ce stade, **trois principes constituent notre approche** :

- **La mesure doit se focaliser sur la recherche du bénéfice social ou environnemental des solutions des entreprises.** Notre mesure de l'impact doit autant que possible être focalisée sur ce bénéfice, qu'il soit pour les individus ou pour la planète. La distinction entre des indicateurs de produits, de résultats et d'impact dans notre chaîne d'impact permet d'aboutir à la mesure.
- **La mesure de l'impact doit être annuelle**, en lien avec notre investissement dans l'entreprise. En tant qu'investisseur, nous ne souhaitons pas nous octroyer l'impact d'une entreprise dans laquelle nous ne sommes pas investis à une date donnée. Par conséquent, nous reportons l'impact généré des solutions sur l'année et non sur la durée de vie des solutions. De la même manière, nous ne reportons pas sur l'impact antérieur à l'année, c'est-à-dire l'impact des solutions mises sur le marché avant l'année en cours et générant encore un impact les années suivantes. Notre mesure de l'impact porte donc bien sur l'impact des solutions mises sur le marché dans l'année et généré dans l'année.
- **La mesure d'un impact doit se faire en référence à une situation initiale.** Il faut pouvoir mesurer cet impact par rapport à l'impact de référence. Cet élément de comparaison peut être la dernière technologie la plus vertueuse, celle la plus répandue, celle la moins disante. Le marché n'étant pas encore à ce stade de maturité, il est cependant impératif de demander aux entreprises quelle est la méthodologie utilisée et quelle est donc cette situation initiale de comparaison. Nous interrogeons les entreprises sur cette méthodologie pour pouvoir dès aujourd'hui obtenir des éléments et à terme pouvoir comparer les impacts d'une entreprise par rapport à l'autre.

5 - RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

L'ANALYSE ESG

« L'analyse ESG permet de s'assurer de la volonté d'une entreprise de maîtriser ses externalités négatives, par ailleurs nous procédons à une considération de plus en plus forte des PAI portés par la réglementation SFDR » - Nils Merdy.

L'analyse ESG est réalisée selon un référentiel défini en interne par l'équipe ISR, qui résulte de l'analyse des risques extra-financiers susceptibles d'impacter les parties prenantes de l'émetteur et de l'émetteur lui-même. Cette approche de double matérialité a été construite autour d'un référentiel qui cherche à identifier les impacts sur les parties prenantes. Le processus d'analyse ESG consiste à identifier les vecteurs de risques et d'opportunités des émetteurs à travers l'analyse de trois enjeux : l'Environnement, le Social et la Gouvernance (ESG). Les enjeux de gouvernance comprennent une pondération fixe de 30 % liée à la note de structure de gouvernance de l'entreprise, à laquelle s'ajoute une pondération variable entre 10 % et 40 % qui porte sur la pratique des affaires de l'entreprise.

Ainsi, selon les secteurs d'activités, la note G peut représenter en théorie jusqu'à 70 % de la note ESG (en pratique elle représente 40 % à 52 % selon les secteurs d'activité). La pondération des enjeux E et S peut varier entre 30 % et 60 % en théorie. Ces trois éléments résultent de l'expertise de l'équipe ISR.

L'analyse ESG s'appuie sur la méthode propriétaire d'OFI AM qui détermine une catégorisation ISR en 5 niveaux selon une approche « Best-in-Class ».

Les notes ESG des sociétés sont utilisées pour établir un score ISR propriétaire. Il s'agit d'un score relatif qui tient compte de la note ESG de l'émetteur par rapport à des pairs au sein de son secteur ICB (niveau 2). Ce score ISR s'échelonne sur une échelle de 0 à 5, le niveau 5 correspondant à la meilleure note ESG du secteur.

Sur la base de cette approche, les sociétés d'un même secteur ICB niveau 2 sont classées en fonction de leur score ISR, puis regroupées en cinq catégories, représentant chacune 20 % des émetteurs de secteurs.

Le calcul des notes ESG, scores ISR et catégories des sociétés est actualisé une fois par trimestre.

Catégorisation ISR d'OFI AM

LEADER	Les plus avancées dans la prise en compte des enjeux ESG
IMPLIQUÉ	Actifs dans la prise en compte des enjeux ESG
SUIVEUR	Enjeux ESG moyennement gérés
INCERTAIN	Enjeux ESG faiblement gérés
SOUS-SURVEILLANCE	Retard dans la prise en compte des enjeux ESG

L'analyse extra-financière des émetteurs privés d'OFI AM compare les entreprises d'un même secteur d'activité et détermine celles qui gèrent le mieux les risques et opportunités liés aux enjeux du Développement Durable, notamment tels qu'ils sont définis dans le Pacte Mondial de l'ONU.

Cette analyse repose notamment sur la construction d'un référentiel d'enjeux clés pour les émetteurs pondérés par secteur et sur une analyse ESG complète qui aboutit au calcul d'un score ISR sur 5 permettant de classer les entreprises dans les 5 catégories ci-contre.

Source : OFI AM

Les controverses susceptibles d'affecter la relation ou l'impact sur une des parties prenantes de l'émetteur sont suivies et analysées. Elles peuvent concerner : les clients, les investisseurs, les régulateurs, les fournisseurs, la société civile, les salariés, l'environnement de l'émetteur.

Cette analyse des controverses s'appuie sur les données de Reprisk et est réalisée au regard des principales conventions internationales, notamment la Déclaration universelle des droits de l'homme, la Déclaration des principes fondamentaux et des droits du travail de l'OIT (Organisation Internationale du Travail).

Elles font l'objet d'une évaluation, en 4 niveaux, en fonction de leur sévérité, intensité, et de leur dissémination (dans le temps et/ou l'espace).

6 - POTENTIEL FINANCIER

L'ANALYSE FINANCIÈRE FONDÉE SUR LA CROISSANCE DURABLE ET LA VALORISATION

« L'analyse financière vient finaliser la décision d'investissement.

Son objectif est de sélectionner des entreprises de croissance durable, sans contraintes de style, avec une valorisation raisonnable » - Béryl Bouvier di Nota.

La discipline d'achat sera fonction, entre autres :

- De l'orientation bénéficiaire de la société
- Du potentiel de progression du cours
- Du niveau de valorisation qui doit être attractif par rapport aux comparables ou en historique
- De la solidité bilantielle de la société
- De la qualité des fondamentaux (leadership, pricing power...)

L'atteinte d'un prix/valorisation cible défini par les gérants n'est pas le seul critère de vente ou d'allègement d'une position. La discipline de vente est avant tout basée sur une appréciation fondamentale et passe par une revue du cas d'investissement.

Les positions pourront, entre autres, être révisées en fonction :

- De la matérialisation d'un risque clé ou de la dégradation des fondamentaux
- De l'atteinte du prix cible
- De l'actualisation des notations ISR ou de controverses majeures sur la thématique d'impact
- D'une évolution de sa contribution positive liée à un changement de périmètre de son activité

En synthèse, il s'agit de s'assurer que la croissance des bénéfices par action (BPA) vient principalement de l'activité sur des critères de croissance, de leadership et de profitabilité. La rencontre avec le management est une étape nécessaire à la compréhension des ambitions stratégiques de l'entreprise et à l'évaluation de la qualité du management.

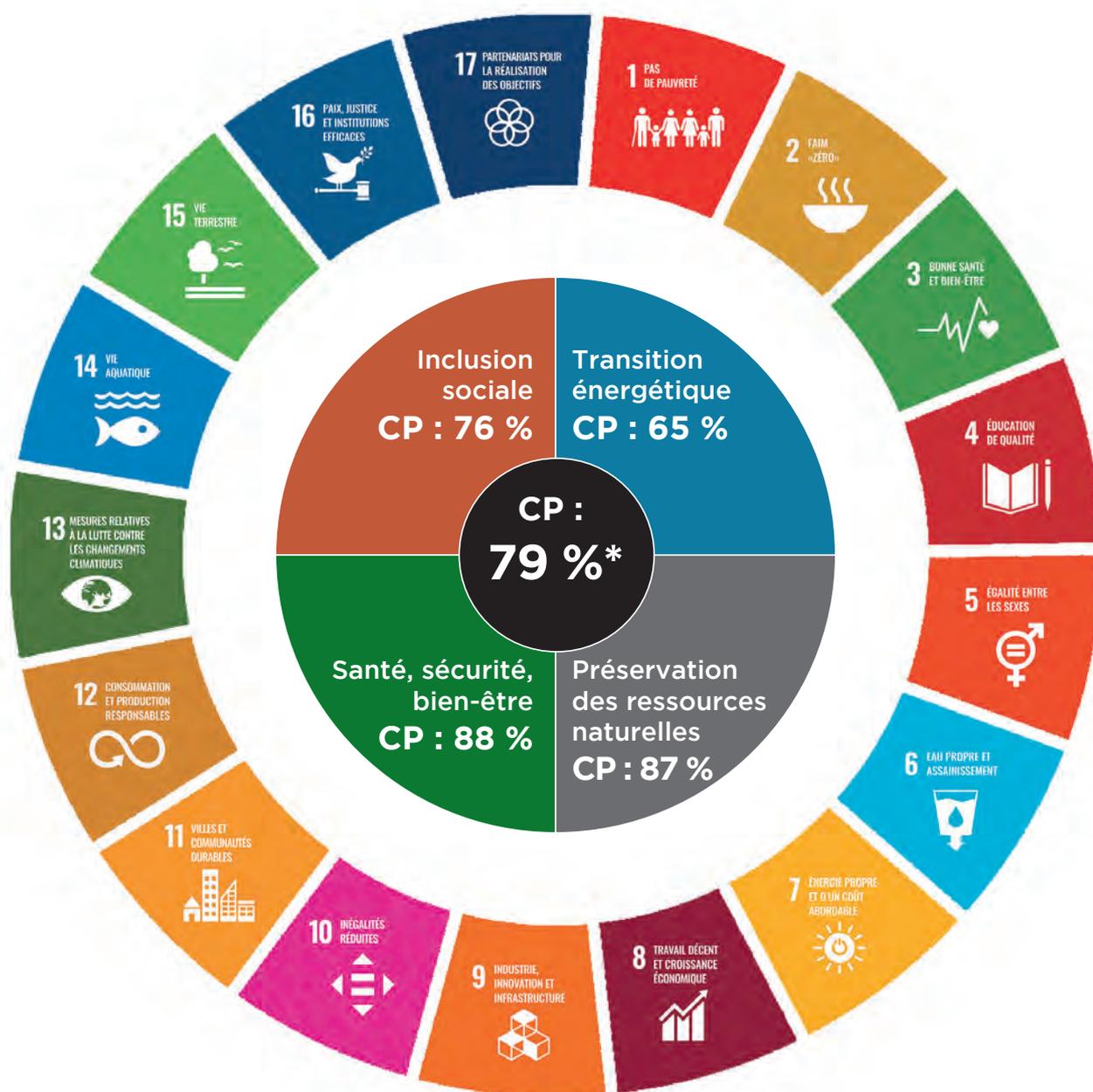
PRINCIPAUX RÉSULTATS DU FOND

Les principaux résultats de notre approche méthodologique en 6 étapes sont présentés dans les pages suivantes. Elles couvrent l'ensemble des valeurs du fonds au 31/12/2021.

1 - INTENTIONNALITÉ DE L'INVESTISSEUR

Les contributions positives du fonds

Le premier critère de sélection du fonds est la **contribution positive (« CP ») de l'activité de l'entreprise** (au travers de son chiffre d'affaires) aux cibles des Objectifs de Développement Durable.



* Contribution positive moyenne des entreprises (moyenne pondérée par la part de l'actif). Voir annexe 3 pour le détail des contributions positives par entreprise.

L'innovation des entreprises du fonds

Un grand nombre **d'entreprises innovantes**, dont plusieurs proposent des solutions de rupture qui répondent aux défis environnementaux et sociaux

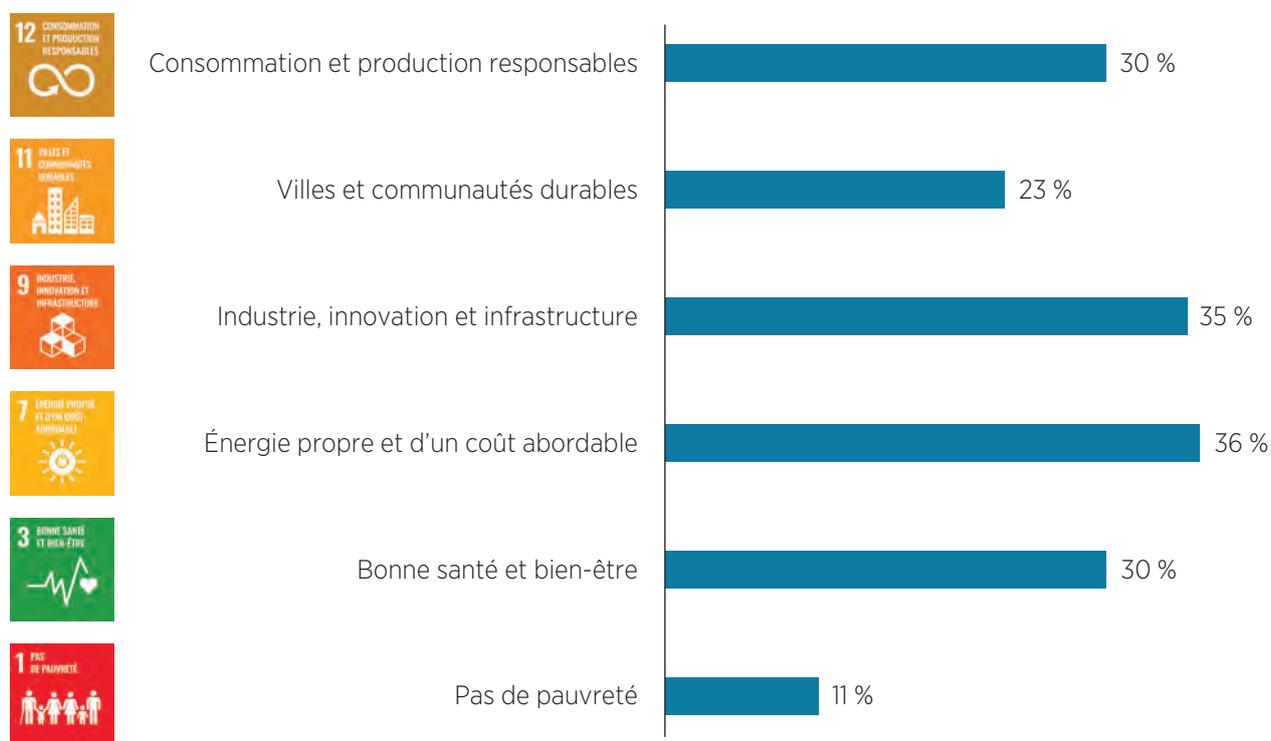
51 202

Brevets déposés par les entreprises depuis 2000 dont 2 288 brevets bas-carbone et 2 524 en santé*

* Source : Carbone 4

L'exposition aux ODD du fonds

Principaux ODD ciblés par les entreprises du fonds Ofi Invest Act4 Positive Economy



Source : OFI AM au 31 décembre 2021

2 - INTENTIONNALITÉ DE L'ENTREPRISE

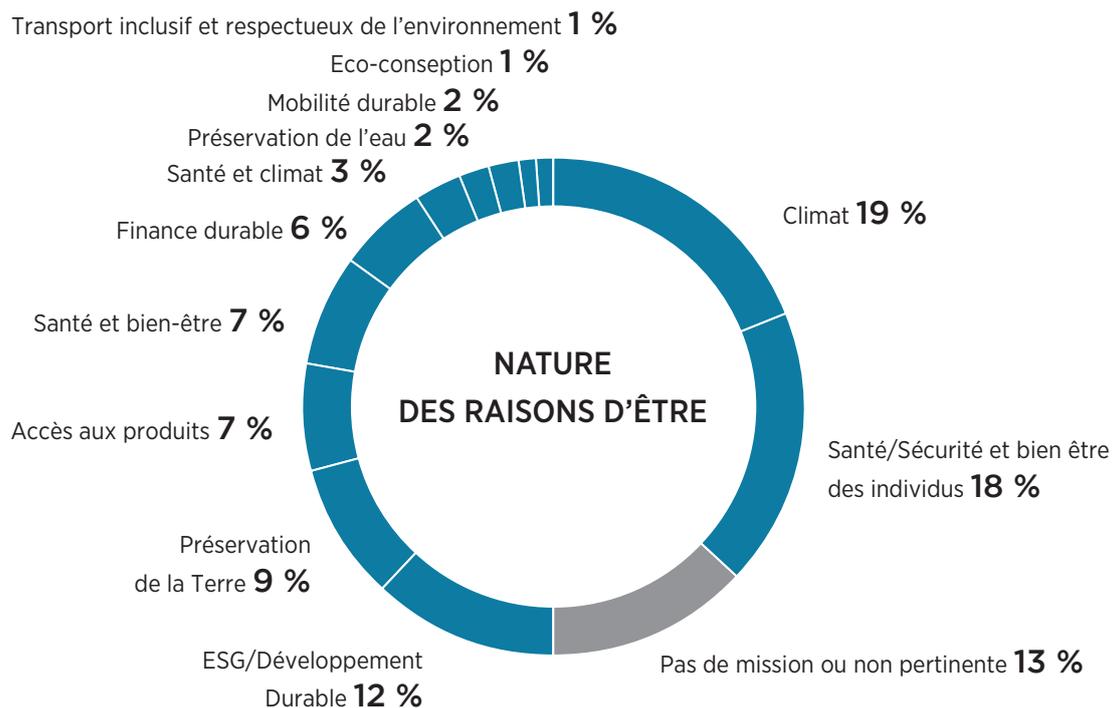
Analyse des missions, « MissionFor »

Répartition des niveaux d'intentions des entreprises du fonds Ofi Invest Act4 Positive Economy

Intention	Intention	Intention	Intention
FORTE	AVANCÉE	MODÉRÉE	INSUFFISANTE
10 entreprises	15 entreprises	17 entreprises	0 entreprise

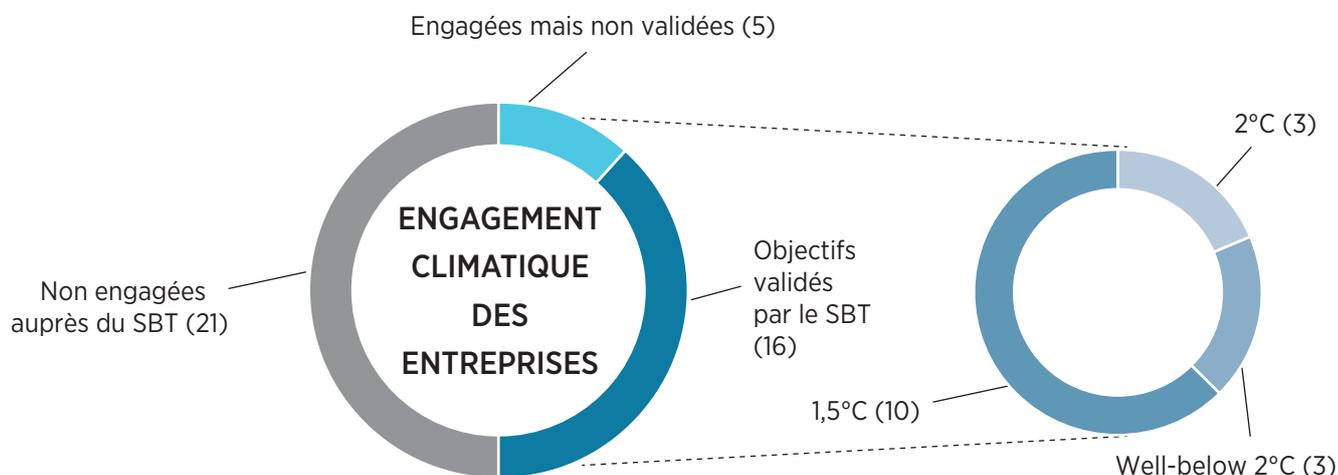
Source : OFI AM au 31 décembre 2021

Dans le cadre de l'analyse de l'intention des entreprises, certaines formalisent une mission/raison d'être. Le graphique ci-dessous présente la répartition des missions/raisons d'être des entreprises du fonds par nature. Les chiffres sont présentés en pourcentage du nombre d'entreprises.



L'engagement climatique

Au 31/12/2021, **50 % des entreprises du fonds ont soumis leurs objectifs au SBT dont 76 % ont été validés (« target set »)** par le Comité scientifique du SBT*. À titre de comparaison, au sein du Stoxx600, 52 % des entreprises les ont soumises. La validation des objectifs des entreprises du fonds se répartit de la manière suivante (en nombre d'entreprises) :



L'engagement des entreprises sur l'enjeu climatique s'est accéléré ces derniers mois. Au 15/11/2022, ce sont 63 % des entreprises du Stoxx600 qui ont soumis leurs objectifs au SBT.

Cette accélération n'est pas aussi visible dans le fonds en raison de la présence de petites valeurs dont l'engagement climatique est encore prématuré au regard de la maturité du modèle économique.

* Voir site Internet : <https://sciencebasedtargets.org/what-is-a-science-based-target/>

3 - ADDITIONNALITÉ

Engagement sur la mesure des impacts

Pour le rapport 2022, 100 % des entreprises ont été interrogées sur la mesure de leurs impacts. Parmi les entreprises interrogées, 95 % nous ont répondu et 90 % des réponses, que nous avons évalué, étaient pertinentes pour la mesure de l'impact.

Après lecture des documents des sociétés, nous complétons les informations collectées en interrogeant les entreprises sur leurs produits et services qui apportent une solution pour la réalisation d'au moins un ODD et les impacts positifs associés. Si l'entreprise mesure ses impacts, nous l'interrogeons sur les méthodes de calcul utilisées comme la périodicité ou les résultats d'une analyse de cycle de vie du produit. Si l'entreprise n'est pas encore en mesure de nous fournir les données d'impacts, nous échangeons sur les raisons qui l'empêchent de communiquer ou de mesurer ses impacts.

Engagement sur l'ESG

En 2021, nous avons engagé le dialogue avec huit émetteurs : Michelin, Unilever, Orpéa, Danone, Evonik, Steico, Bio-UV, Ekopak.

Sur la thématique environnementale, nous avons engagé avec Michelin et Unilever dans le cadre d'une campagne d'engagement sur la protection des océans et la lutte contre les déchets plastiques dans les écosystèmes aquatiques.

Sur la thématique sociale, nous avons engagé Unilever sur les pratiques sociales de leurs fournisseurs et leurs politiques d'achat responsables notamment en Asie. De plus, OFI AM a rejoint en novembre 2021 la coalition d'investisseurs appelant à la responsabilité des acteurs du secteur des maisons de retraite (Investor Initiative for Responsible Care), en partenariat avec l'UNI, et a ainsi amorcé un engagement avec Orpéa.

En amont des Assemblées Générales nous avons aussi dialogué avec Danone et Evonik. Nous avons notamment déposé un point à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de Danone pour inciter les administrateurs à partager leur vision de la stratégie du groupe après le départ de l'ex PDG Emmanuel Faber.

L'engagement avec **la société Ekopak**, groupe belge spécialisé dans le traitement des eaux usées industrielles a porté sur l'ensemble de l'activité pour en mesurer la durabilité et les impacts. Ekopak permet de réduire la consommation d'eau propre de ses clients mais l'entreprise ne communiquait pas sur le volume de nouveau prélèvement en eau évité grâce à ces solutions auto-recyclées. Selon notre analyse ESG, Ekopak était également en retard par rapport à ses pairs du secteur dans la gestion de certains enjeux comme les émissions carbone et la sécurité et qualité des produits. Nous avons rencontré le directeur général du groupe, la directrice financière, et l'administratrice indépendante spécialiste ESG pour échanger sur ces questions. Suite à un entretien en juillet 2021 avec la société, nous avons appris qu'une politique RSE sera présentée au Conseil d'Administration en septembre 2021 avec des KPI dans le rapport annuel 2021 publié en avril 2022. Concernant la gestion des enjeux nous avons obtenu des précisions : la société a la volonté d'atteindre la neutralité carbone pour les émissions de CO2, l'entreprise utilise très peu d'eau, l'exposition aux produits chimiques n'est pas élevée. Concernant la gouvernance, l'entreprise cherche à ajouter un 3ème administrateur indépendant. La décision de mettre en place un bonus de +0,5 sur le score ISR a été prise.

Enfin, nous avons aussi fait une revue générale des enjeux ESG et de la stratégie RSE de Steico et Bio-UV. Ces exemples sont notamment décrits dans le rapport d'engagement dans la section dédiée à la gestion d'impact et la mise en place d'un dialogue approfondi pour inciter les entreprises à améliorer leurs pratiques ESG.

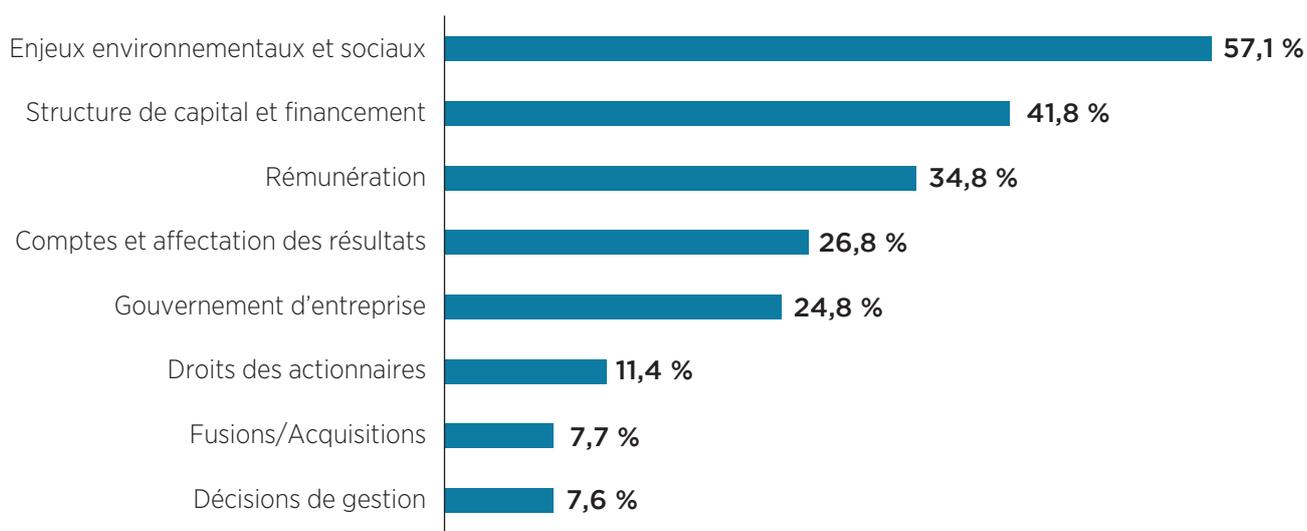
De nombreux exemples d'engagements sont détaillés dans le [rapport d'engagement actionnarial et de vote 2021](#).

Politique de vote

Notre responsabilité en tant qu'investisseur se traduit par un vote à toutes les Assemblées Générales des valeurs détenues dans le fonds.

En 2021, les votes ont été exercés au cours de 49 Assemblées Générales sur 893 résolutions dont 27,7 % de votes « contre ».

Votes « contre » par type de résolutions en 2021



Source : OFI AM

4 PILIERS THÉMATIQUES

1 TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE

2 PRÉSERVATION
DES RESSOURCES
NATURELLES

3 SANTÉ, BIEN-ÊTRE,
SÉCURITÉ

4 INCLUSION
SOCIALE



1

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



202 633 269

TONNES (EQ.) DE CO2 ÉVITÉES



8 053 757

PERSONNES AYANT EU ACCÈS À UNE ÉNERGIE PROPRE

* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités des entreprises en 2021. Les impacts sont ceux des entreprises intégrant le thème « transition énergétique » ainsi que les entreprises des autres thèmes qui ont également un impact dans ce thème.

CONTRIBUTION DES INVESTISSEMENTS À LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Production d'énergies renouvelables

Les activités contribuant à la production d'énergies renouvelables peuvent être des entreprises productrices, des équipementiers ou des constructeurs d'infrastructures.

ACCIONA ENERGIAS • Développeur de projets d'énergie renouvelable

NESTE • Producteur de bio-carburants

ENEL • Producteur et distributeur d'énergies renouvelables

SIEMENS ENERGY • Fabricant de turbines éoliennes et de solutions de stockage

Solutions permettant l'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments

La réduction de la consommation d'énergie des bâtiments et des émissions de CO2 passe par l'amélioration de leur efficacité énergétique.

SAINT-GOBAIN • Matériaux et solutions pour les bâtiments, les transports, les infrastructures et les applications industrielles

SCHNEIDER ELECTRIC • Fabrique des produits et des solutions de basse tension et d'automatisme à faible consommation énergétique

SPIE • Service d'exploitation et de maintenance d'équipements industriels

ENOGIA • Conversion de chaleur fatale en électricité

NIBE INDUSTRIER • Pompes à chaleur

Solutions pour une mobilité verte

La réduction de la consommation d'énergie et des émissions de GES dans le transport passe par des alternatives à la voiture à essence et des transports propres et par la baisse de l'empreinte carbone des modes de transport.

ALSTOM • Systèmes ferroviaires et de fret comme alternatives à d'autres moyens de transport plus polluants

INFINEON • Semi-conducteurs

VALEO • Produit des équipements pour la production de véhicules hybrides ou électriques

Solutions d'optimisation des infrastructures

Les entreprises ont besoin d'outils tels que les logiciels afin de les accompagner dans la réduction de l'empreinte carbone de leurs produits et opérations.

AKER CARBON CAPTURE • Fournisseur de technologie de capture du carbone

SAP • Progiciels intégrés pour les clients permettant la réduction des émissions de CO2 de leurs produits et opérations

ACCIONA ENERGY, filiale d'Acciona basée à Madrid, est une entreprise espagnole développant des projets d'énergie renouvelable comme l'énergie solaire, l'énergie du vent, l'hydraulique, la biomasse ou encore l'énergie thermique. Nous comptons 24 541 GWhs d'énergie renouvelable produite par les installations du groupe en 2021.

DÉFI : la Commission européenne, à travers son plan énergétique REPowerEU, a pour objectif que l'énergie provenant de ressources renouvelables représentent 45 % de la production énergétique totale à l'horizon 2030.

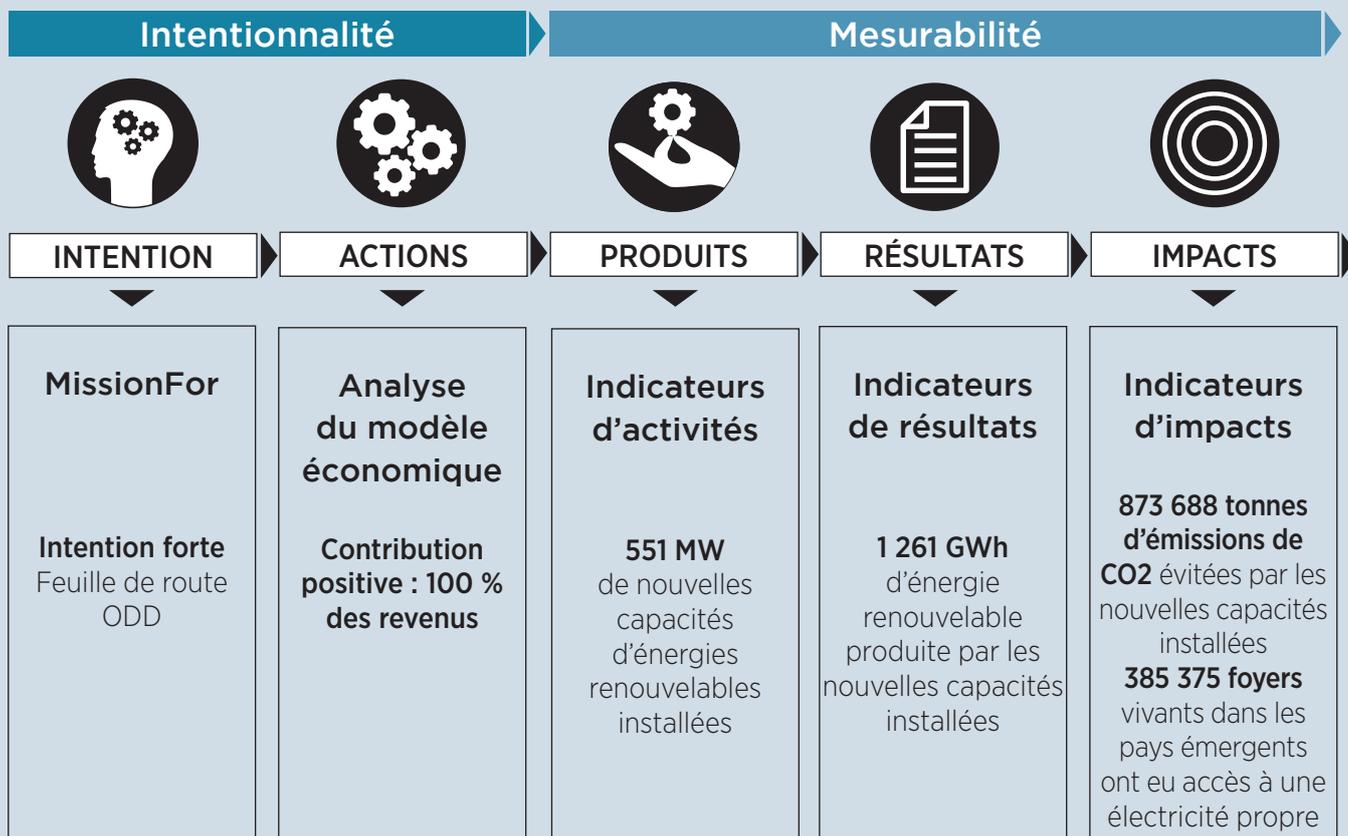
MISSION : démontrer la viabilité technique et économique d'un système énergétique basé sur l'utilisation des énergies renouvelables comme élément central d'une nouvelle économie durable.



Arantza EZPELETA
Chargée des finances
et du développement durable
ACCIONA ENERGÍA

« Le monde est au milieu d'une crise énergétique mondiale, avec des impacts qui se feront sentir pendant des années. Les énergies renouvelables ont un rôle clé à jouer dans cette transition, contribuant non seulement à une énergie plus sûre et abordable, mais aussi à la création d'emplois locaux et hautement qualifiés. La stratégie centrée sur les collaborateurs d'Acciona Energía vise à les placer au centre de cinq piliers fondamentaux : la reconnaissance du mérite, la diversité et l'inclusion, le lieu de travail épanouissant, le leadership et l'accès aux droits ».

PRÉSENTATION DE LA CHAÎNE D'IMPACT D'ACCIONA ENERGIA



* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités de l'entreprise en 2021.

INTENTIONALITÉ

Acciona Energia a formalisé une mission qui contribue à la réalisation des ODD pour une économie durable. Fournir un accès à une énergie propre pour tous est au cœur de l'activité d'Acciona Energia. Cette ambition se traduit, après plusieurs consultations avec toutes les parties prenantes, par une stratégie reposant sur des objectifs environnementaux et sociaux.

Dans la gouvernance, le Conseil compte diverses personnes possédant une expertise en RSE. Les directeurs RH et de RSE sont membres du Comité exécutif, ce qui témoigne de la volonté d'Acciona Energia de placer ces sujets au cœur du développement du groupe.



Intention

FORTE

LA CONTRIBUTION POSITIVE

ACCIONA, a une contribution positive de 100 % de son activité avec l'ambition de tripler sa base installée d'ici 2030 (30 WG). Fort de 11,2 GW à fin 2021, le groupe va poursuivre sa diversification géographique en respectant ses critères de création de valeur.

Dans le cadre de son programme « High impact solutions », Acciona Energia identifie et analyse les challenges socioéconomiques de communautés d'un lieu donné et les voit comme incitations pour y installer ses opérations. Cette méthodologie SIM (Social Impact Management) a été appliquée dans 36 installations équivalent à 10 pays et un total de 168 initiatives sociales ont été mises en œuvre dans 13 pays.

Cette contribution positive répond à plusieurs cibles :



7.1 - D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.

7.2 - D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.

L'ADDITIONNALITE D'OFI AM

Au cours de l'année 2021, OFI AM a eu des échanges avec Acciona Energia sur son approche d'impact. Ces échanges ont porté sur des données d'impact tels que le nombre de personnes ayant eu accès à l'énergie produite mais également sur leur méthodologie. Des précisions ont également été demandées sur leur production par pays d'énergies renouvelables sur leurs nouvelles installations de 2021 mais aussi leurs émissions de CO2 évitées par celles-ci.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

En termes de sécurité, 100 % des MW installés sont certifiés selon les normes ISO 9001 et ISO 14001 et en 2021 les certificats ISO 9001 et ISO 14001 ont été incorporés pour ACCIONA Energía Ukraine.

Profil ISR

SUIVEUR

Niveau de controverse moyen

QUELQUES PRATIQUES RESPONSABLES

L'entreprise a réduit sa consommation d'eau, y compris dans les zones soumises à un stress hydrique, de 35 % par rapport à 2020.

Elle a valorisé à 96,5 % ses déchets non dangereux et approuvé une nouvelle politique d'économie circulaire.

2

PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



10 001 323

TONNES DE RESSOURCES NATURELLES PRÉSERVÉES



442 000 000

M3 D'EAU ÉCONOMISÉE

600 000

M3 D'EAU DÉPOLLUÉE



8 760 465

TONNES DE CO2 SÉQUESTRÉES

* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités des entreprises en 2021. Les impacts sont ceux des entreprises intégrant le thème « préservation des ressources naturelles » ainsi que les entreprises des autres thèmes qui ont également un impact dans ce thème.

CONTRIBUTION DES INVESTISSEMENTS À LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES NATURELLES

Valorisation des déchets

Afin de préserver nos ressources naturelles, il est important de valoriser les déchets pour éviter de prélever de nouvelles ressources.

BIFFA • Gestion et valorisation des déchets

LARGO • Reconditionnement des smartphones

PYRUM • Seconde vie des pneus usagés

TOMRA SYSTEMS • Systèmes de collecte d'emballages et des systèmes optique de triage

WAGA ENERGY • Capture et redistribution du biogaz issu des sites d'enfouissement de déchets

Traitement et gestion de l'eau

L'eau est une ressource naturelle essentielle à préserver au travers de solutions d'optimisation de son utilisation mais également de solutions de traitement.

EKOPAK • Solutions intégrées pour le traitement des eaux usagées sur sites industriels

GEBERIT • Systèmes sanitaires économes en eau pour les marchés de la construction et de la rénovation

Eco-conception

L'approche d'éco-conception, en permettant d'allonger la durée de vie des produits, d'intégrer des matières recyclées et de faciliter le recyclage, préserve les ressources naturelles.

RENEWCELL • Seconde vie du textile usagé par traitement de la *circulose* (coton recyclé)

SEB • Produits d'électroménagers éco-conçus et réparables

SMURFIT KAPPA • Emballages à base de carton papier recyclé, en réponse à l'usage massif du plastique

Activité forestière

L'exploitation durable des forêts permet de maintenir des espaces naturels et de stocker du carbone.

SVENSKA CELLULOSA • Actifs forestiers et gestion durable des forêts (séquestration carbone). Produits à base de bois (pâte à papiers, énergie)

Chimie verte

L'enjeu de la chimie verte est de permettre de produire mieux tout en consommant et en rejetant moins.

AFYREN • Spécialiste dans la production d'acides organiques naturels sans recours au pétrole

CARBIOS • Solution de recyclage du plastique par procédé enzymatique



SCA est un groupe international suédois fondé en 1929 qui fabrique des produits forestiers. C'est le plus grand propriétaire forestier privé d'Europe avec 2,6 millions d'hectares en Suède et 44 000 hectares en Estonie et Lettonie.

DÉFI : chaque année, **13 millions d'hectares** de forêts disparaissent dans le monde soit un quart de la surface de la France (Fondation Yves Rocher).

MISSION : grâce à la force de la forêt, SCA contribue à un avenir durable. Cet objectif est atteint grâce à une gestion forestière responsable, à l'efficacité des ressources et à des produits renouvelables.

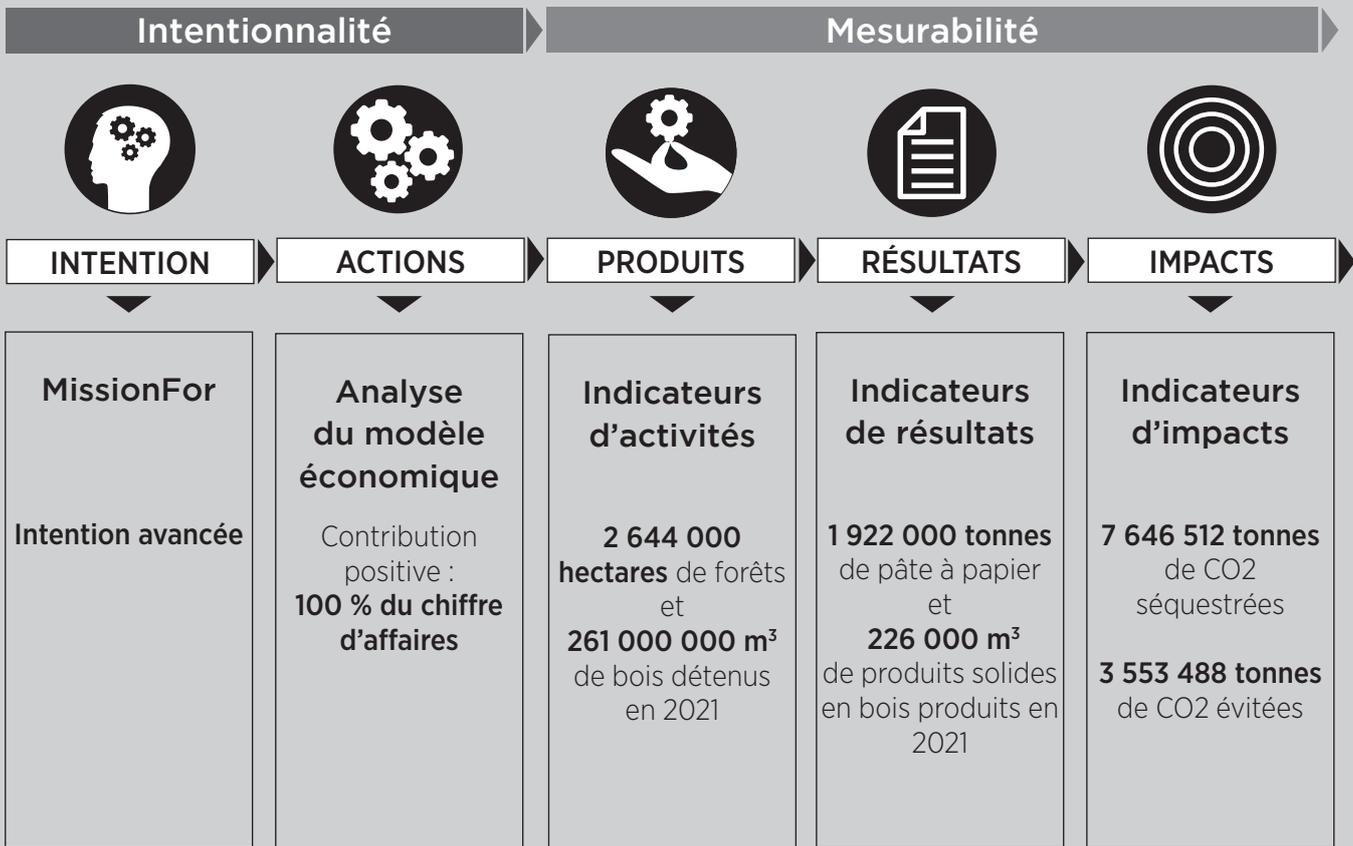


Hans DJURBERG

Directeur du Développement Durable - SCA

« Les forêts jouent un rôle crucial dans la lutte contre le changement climatique. Les forêts en croissance capturent le dioxyde de carbone à grande échelle. Une fois que les arbres sont prêts à être récoltés et transformés en produits du bois, ils stockent de grandes quantités de carbone. En remplaçant des produits à forte empreinte fossile tels que les combustibles fossiles ou le béton, les produits forestiers contribuent également à maintenir davantage de fossiles sous terre. En tant que premier propriétaire forestier privé d'Europe, avec 2,6 millions d'hectares de forêts, SCA a un impact positif net sur le climat, puisqu'il contribue chaque année à la réduction de pas moins de 10,5 millions de tonnes de dioxyde de carbone ».

PRÉSENTATION DE LA CHAÎNE D'IMPACT DE SCA



* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités de l'entreprise en 2021.

INTENTIONALITÉ

L'intention de SCA est formalisée dans une mission qui a pour objectif de contribuer à un avenir durable grâce à une gestion forestière responsable.

Cette ambition fait partie de sa stratégie 2030 exprimée sous 4 grands axes : un monde sans utilisation d'énergies fossiles, une valorisation des forêts, une utilisation efficace des ressources et la responsabilité à l'égard des personnes et des communautés.

En termes de structure de gouvernance, le Conseil d'Administration compte une personne possédant une expertise en RSE. Le DRH et le directeur RSE sont membres du Comex. Toute la stratégie RSE d'SCA est dirigée par le Conseil du Développement Durable qui comprend plusieurs membres du Comex dont le Directeur RSE du groupe.



Intention
AVANCÉE

LA CONTRIBUTION POSITIVE

Depuis l'arrêt de l'activité de production de papier pour impression sur le site de Ortviken (conversion du site après investissement pour une augmentation de la production de pâte à papier), la contribution positive de SCA s'élève désormais à 100 %. Elle regroupe l'activité de gestion des forêts dont 20 % est consacré au maintien de la biodiversité et l'activité de production de bois qui participent tous deux à la séquestration de carbone. Les activités de production d'emballage en carton, de pâte à papier et de bioénergie sont des alternatives de produits issus des énergies fossiles et permettent d'éviter l'émission de CO2. Cette contribution positive répond à plusieurs cibles des ODD :



7.2 - D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial



13.2 - Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationales.



15.b - Mobiliser d'importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement.

L'ADDITIONNALITE D'OFI AM

Au cours de l'année 2021, OFI AM a eu des échanges avec SCA sur leur approche d'impact, notamment sur leurs indicateurs, sur leurs émissions de CO2 évitées et la production de produits solides en bois.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

SCA a instauré des audits internes réguliers examinant en autres tous les processus en matière de sécurité de l'information et des systèmes informatiques.

Profil ISR

LEADER

Niveau de controverse négligeable

QUELQUES PRATIQUES RESPONSABLES

SCA forme tous ses employés sur les sujets suivants :
le Code de conduite, l'anti-corruption, la santé et la sécurité, l'éthique des affaires et le leadership.

SCA a pour objectif la réduction de 50 % des émissions fossiles dans la chaîne de valeur, Scope 1, 2 et 3, par rapport à 2019.

3

SANTÉ, BIEN-ÊTRE, SÉCURITÉ

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



847 613 003

BÉNÉFICIAIRES
D'UNE SOLUTION DE SANTÉ,
DE SÉCURITÉ OU DE BIEN-ÊTRE



800 000 000

BÉNÉFICIAIRES
DE PRODUITS
NUTRITIFS SAINS

** Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités des entreprises en 2021. Les impacts sont ceux des entreprises intégrant le thème « santé, sécurité et bien-être » ainsi que les entreprises des autres thèmes qui ont également un impact dans ce thème.*

CONTRIBUTION DES INVESTISSEMENTS À L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ, DE LA SÉCURITÉ ET DU BIEN-ÊTRE

Sécurité des infrastructures et des transports

Les risques d'accidents de la vie quotidienne et sur les lieux de travail doivent être réduits et la sécurité des produits renforcée.

AUTOLIV • Équipements de sécurité (ceintures de sécurité, airbags, sécurité passive...) aux constructeurs automobiles

BUREAU VERITAS • Prestations d'évaluation de conformité et de certification appliquées aux domaines de la qualité, de la sécurité, de la santé, de l'environnement et de la responsabilité sociale des entreprises

Alimentation de qualité

Des ingrédients et des aliments plus sains concourent à une alimentation plus saine et plus durable.

CORBION • Solutions et ingrédients alimentaires

DANONE • Produits alimentaires meilleurs pour la santé

DSM • Nutrition pour l'alimentation humaine et animale

FERMENTALG • Ingrédients naturels à base d'huile algale

SYMRISE • Arômes, parfums et ingrédients d'origine naturelle

Systèmes, infrastructures et produits de santé

Des solutions qui contribuent à augmenter l'espérance et les conditions de vie des personnes (médicaments, tests médicaux, maisons de retraite).

LONZA • Développement de principes actifs pharmaceutiques

ORPEA • Établissements de santé (maisons de retraite, cliniques de soins, cliniques de psychiatrie)

FERMENTALG est une société française innovante spécialisée dans la recherche, le développement et la production d'huiles, de protéines et de pigments à partir de microalgues destinés à la santé et à l'alimentation.

DÉFI : de plus en plus, dans le monde entier, les gens mangent du poisson, plus de 20 kg par an, soit le double du niveau des années 1960 (données de l'ONU).

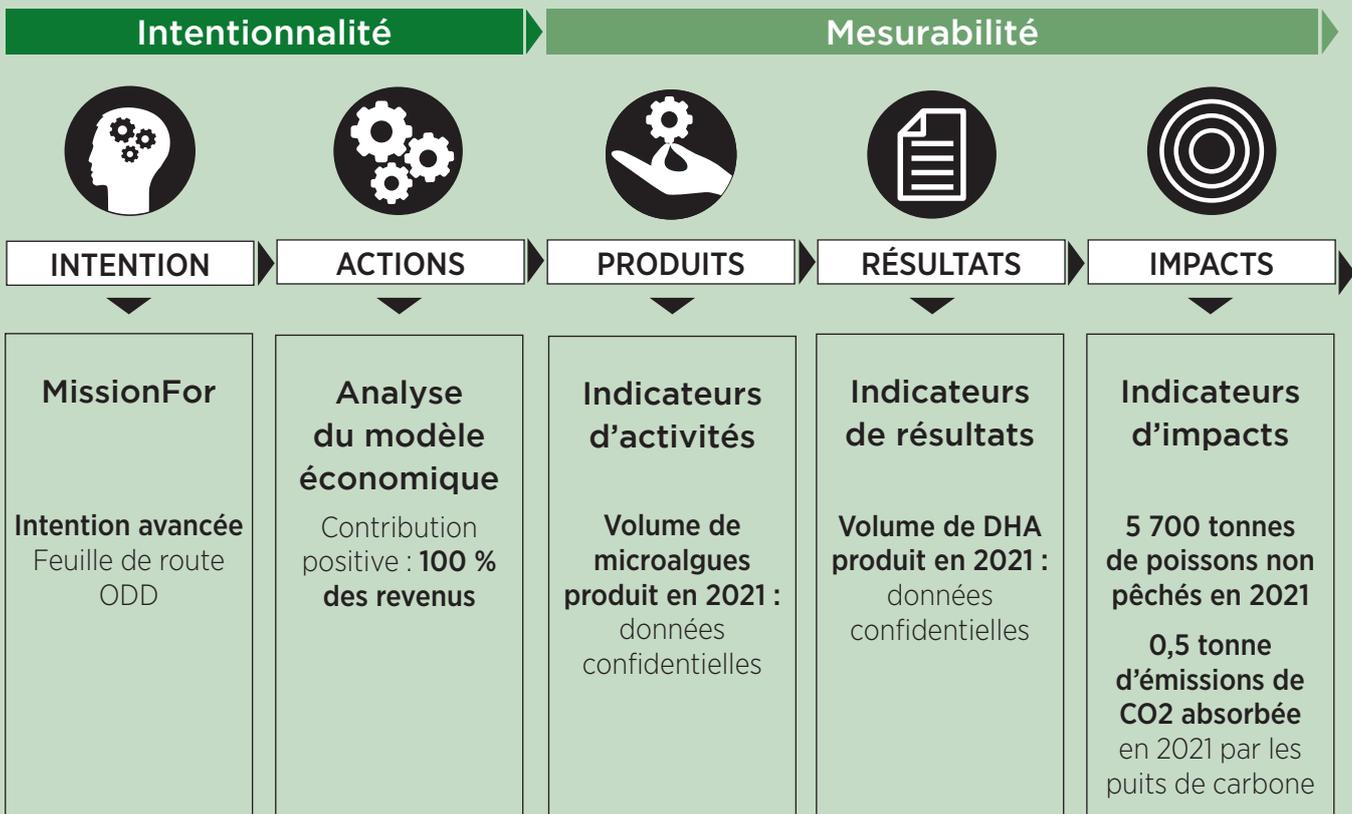
MISSION : apporter au plus grand nombre, des solutions innovantes naturelles extraites des microalgues, dans le domaine de la santé et la nutrition sans impact sur la biodiversité pour le bien des Hommes et de la Planète.



Philippe LAVEILLE
Directeur Général de Fermentalg

“ Fermentalg a l'ambition de devenir une entreprise contributive leader dans la production de solutions innovantes issues de la biologie marine dans les domaines de la santé (Oméga 3 végétal), de la nutrition (protéines alternatives et colorants naturels) et du climat (co-actionnaire avec Suez dans CarbonWorks). Nos produits et solutions tirent leur originalité de la grande diversité biologique des microalgues de notre territoire marin, et contribuent positivement au maintien de cette biodiversité ».

PRÉSENTATION DE LA CHAÎNE D'IMPACT DE FERMENTALG



* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités de l'entreprise en 2021.

INTENTIONALITÉ

Fermentalg a mis en place une raison d'être votée par l'ensemble des collaborateurs. La mise en place d'une politique de RSE, renforcée par l'arrivée d'un responsable, s'appuie sur une vision sociétale et une trajectoire avec des indicateurs de performance en lien avec le processus industriel et ses parties prenantes. La raison d'être contribue directement à plusieurs ODD ciblés et la trajectoire s'inscrit dans une stratégie RSE 2022-2030.

Fermentalg n'est pas encore engagé auprès du SBTi mais l'intégration de l'outil Plan A, impliquant toutes les équipes et parties prenantes, cela permet de bâtir une trajectoire de diminution des impacts SBTi pour 2030 et un meilleur pilotage de tous leurs indicateurs ESG et Carbone pour anticiper les exigences de la future Taxonomie (CSRD) 2024.

Au niveau de sa gouvernance, Fermentalg a décidé de mettre en place un nouveau Comité RSE au sein de son Conseil d'Administration pour accélérer leurs preuves d'engagement dans la gestion des risques et le pilotage de leurs actions.



Intention
AVANCÉE

LA CONTRIBUTION POSITIVE

En exploitant le potentiel de la biologie marine grâce à des technologies innovantes (2 000 souches sans OGM) protégées par des brevets (222 dont 63 nouveaux en 2021), l'activité principale porte sur la production de DHA Origins 550, une huile algale hautement concentrée, traditionnellement issue de poisson gras. Elle s'impose comme une alternative durable au poisson. Viennent également les offres de colorants bleus naturels, BLUE OPRIGINS, d'anti-oxydants et des protéines naturelles et durables issues des micro-algues pour les marchés de la nutrition, la nutraceutique et la cosmétique. La co-entreprise créée avec Suez, CarbonWorks est spécialisée dans la capture et la valorisation du CO2. 100% de l'activité est compatible avec la taxonomie européenne.

Cette contribution positive répond aux cibles des ODD suivantes :



3.4 - D'ici à 2030, [...] promouvoir la santé mentale et le bien-être.



13.2 : Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les stratégies [...].



14.4 - D'ici à 2020, [...] mettre un terme à la surpêche, [...] l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible [...]

L'ADDITIONNALITE D'OFI AM

Au cours de l'année 2021, OFI AM a eu des échanges avec Fermentalg sur leur démarche et stratégie RSE, mais aussi sur leur approche d'impact, notamment sur leurs indicateurs. Le groupe a été interrogé sur leur production faite en 2021 et le nombre de tonnes de poissons non pêchés grâce à leurs ventes.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

À la tête de l'entreprise, Philippe Lavielle cumule les mandats de Directeur Général et Président du Conseil mais la structure de la gouvernance en termes d'indépendance (50 %) et de diversité (50 % de femmes) s'est améliorée au fil des années. En 2020 la certification ISO 22000 qui définit les exigences relatives à un système de management de la sécurité des denrées alimentaires et qui répond aux exigences des grands acteurs de la chaîne mondiale d'approvisionnement est obtenue. La prise en compte des émissions et de la consommation d'eau liée à l'accélération de l'activité sont désormais des enjeux pris en compte.

Profil ISR

LEADER

Niveau de controverse négligeable

QUELQUES PRATIQUES RESPONSABLES

Les collaborateurs et les nouveaux arrivants sont formés aux enjeux du changement climatique afin de « comprendre la crise écologique pour réinventer l'entreprise » (programme certifié par les experts GIEC).

4

INCLUSION SOCIALE

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



21 222 000

BÉNÉFICIAIRES FRAGILES AYANT EU ACCÈS À UN PRODUIT AMÉLIORANT LEUR SANTÉ



3 007

PERSONNES AYANT EU ACCÈS À UN LOGEMENT ABORDABLE



118 332

PERSONNES AYANT EU UNE FORMATION PERMETTANT DE RENFORCER LEUR INCLUSION ÉCONOMIQUE (PAYS ÉMERGENTS)



535 690

PERSONNES AYANT EU UN ACCÈS FACILITÉ À UN PRODUIT FINANCIER

* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités des entreprises en 2021. Les impacts sont ceux des entreprises intégrant le thème « inclusion sociale » ainsi que les entreprises des autres thèmes qui ont également un impact dans ce thème.

CONTRIBUTION DES INVESTISSEMENTS À L'AMÉLIORATION DE L'INCLUSION SOCIALE

Accès à la santé et au bien-être

Les entreprises du fonds proposent des solutions de santé et mettent en place des stratégies d'accès aux populations les plus démunies.

ASTRAZENECA • Produits pharmaceutiques (cancer, les maladies cardio-vasculaires, les maladies respiratoires...) notamment à destination des populations à faible revenus

ESSILOR LUXOTTICA • Lunettes à moindre coûts à destination des populations à faible revenus

NOVO NORDISK • Traitement du diabète et de l'obésité notamment à destination des populations à faible revenus

Accès à des services financiers

L'exclusion financière est un réel frein d'insertion et empêche l'accès à de nombreux services financiers tels que l'assurance, l'épargne, le crédit...

BNP • Prêts à fort impacts sociaux et environnementaux

INTESA SANPAOLO • Prêts à fort impacts sociaux et environnementaux

Accès au logement

Le logement est un bien essentiel. Les entreprises peuvent faciliter son accès grâce à une stratégie de logements abordables.

MJ GLEESON • Construction et vente de logements abordables. Réhabilitation des sites



NOVO NORDISK est une entreprise danoise fondée en 1923 spécialisée dans la conception, la fabrication et la commercialisation de produits pharmaceutiques mis à disposition dans 168 pays. Le groupe se concentre sur la lutte contre le diabète et d'autres maladies chroniques graves telles que l'obésité, les maladies hémorragiques rares et les troubles de la croissance. Il emploie plus de 47 000 personnes réparties au sein de 80 filiales à travers le monde. Leur chiffre d'affaires en 2021 était de 52 milliards de dollars dont 86,4 % liés aux produits de traitement de diabète et d'obésité.

DÉFI : 1,5 million de décès ont été directement provoqués par le diabète en 2019 (OMS, 2021).

MISSION : susciter le changement pour vaincre le diabète et d'autres maladies chroniques graves telles que l'obésité et les troubles sanguins et endocriniens rares.

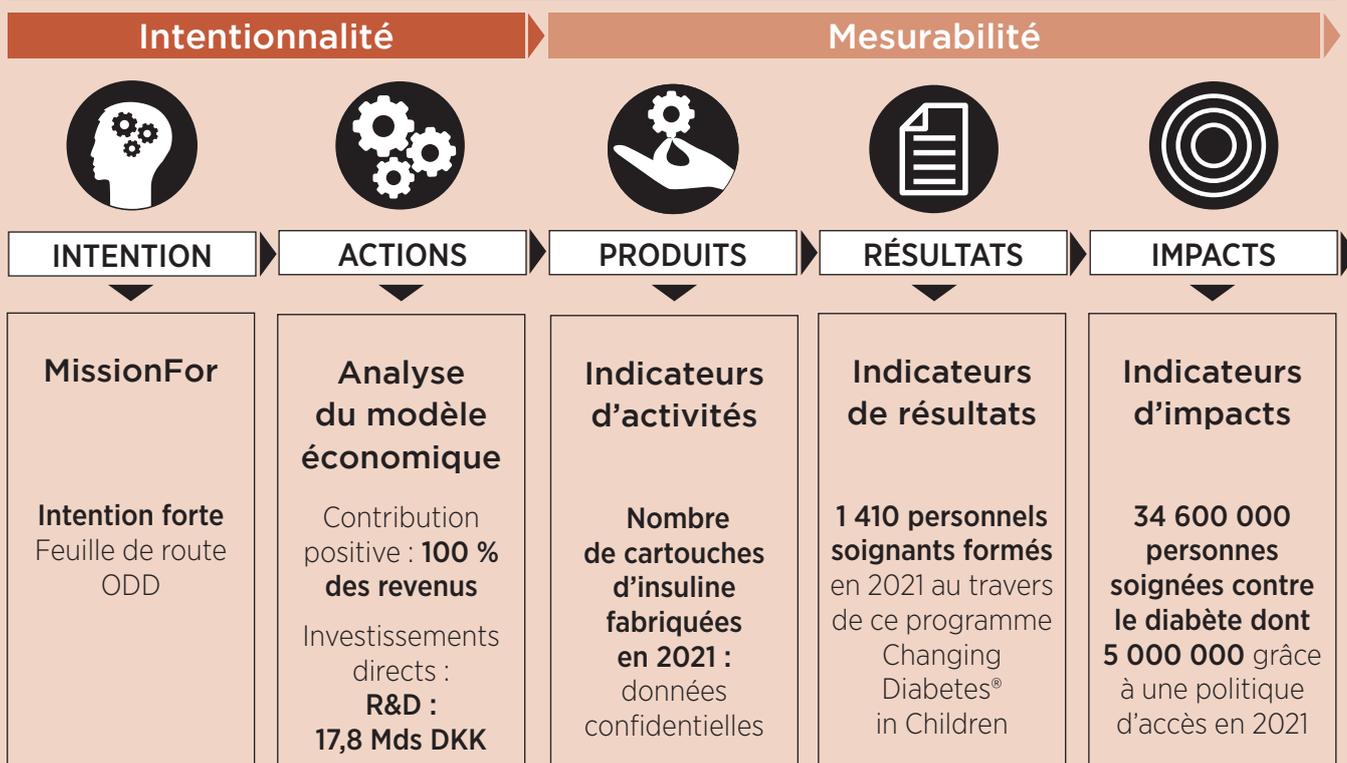


Helge LUND

Président du Conseil d'Administration
NOVO NORDISK

“ Nous sommes animés par notre objectif de vaincre le diabète et d'autres maladies chroniques graves telles que l'obésité, l'hémophilie et les troubles de l'hormone de croissance. Si l'innovation est notre principale contribution à cette lutte, nous savons que les inégalités complexes en matière de soins de santé restent le principal obstacle. En jouant un rôle actif dans l'amélioration de l'accès à des solutions innovantes et abordables pour les personnes atteintes de maladies chroniques à travers le monde, notre objectif est d'apporter un réel changement dans les communautés que nous servons ».

PRÉSENTATION DE LA CHAÎNE D'IMPACT DE NOVO NORDISK



* Les impacts sont ceux réalisés par les ventes et les activités de l'entreprise en 2021.

INTENTIONALITÉ

L'ambition de Novo Nordisk est de permettre l'accès aux médicaments dont ils disposent au plus grand nombre de personnes vivant avec le diabète, des maladies sanguines rares et des troubles endocriniens rares, tout en répondant aux différents niveaux d'accessibilité financière. Le principe du « Triple Bottom Line » est ancré dans leurs statuts, qui stipulent que Novo Nordisk s'efforce de mener ses activités de manière responsable sur le plan financier, environnemental et social.

En termes de structure de gouvernance, le Conseil d'Administration compte une personne possédant une expertise en RSE et 4 administrateurs sont salariés. Dans la rémunération du Directeur Général, des critères extra-financiers sont inclus à court et long terme à hauteur de 10 à 15 % portant sur la réduction de leur empreinte carbone, l'inclusion sociale avec l'expansion de leur programme Changing Children ainsi que l'accès aux traitements contre le diabète pour les personnes vulnérables.



Intention

FORTE

LA CONTRIBUTION POSITIVE

La lutte contre le diabète est spécifiquement identifiée par les ODD comme une priorité. Celle-ci s'accompagne de challenges socioéconomiques : en effet 80 % des malades se trouvent dans les pays à faible et moyens revenus. L'entreprise adopte une approche « Base de la pyramide » et supporte l'accès aux soins et l'inclusion sociale par deux axes moteurs : Defeat Diabetes et Changing Diabetes in Children. Le premier comprend une politique de prix spécifique sur l'insuline dans les pays aux ressources les plus limitées, des efforts d'innovation sur son stockage et des programmes d'accessibilité, tandis que Changing Diabetes in Children porte sur la formation de professionnels de santé et de soins aux enfants dans les pays défavorisés.



3.4 - D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être.

3.b [...] Donner accès, à un coût abordable, à des médicaments et vaccins essentiels [...].

3.c Accroître considérablement la formation et le maintien en poste du personnel de santé dans les pays en développement.

L'ADDITIONNALITE D'OFI AM

Au cours de l'année 2021, OFI AM a eu des échanges avec Novo Nordisk sur son approche d'impact. Ces échanges ont porté sur la vente de stylos à insuline, la politique d'accès aux produits contre l'obésité et l'hémophilie ainsi que le nombre de bénéficiaires de celles-ci.

RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

La RSE occupe une place importante depuis des années. Un objectif d'impact zéro sur l'environnement a été formalisé, et s'accompagne d'une ambition de créer et commercialiser des produits s'inscrivant dans une économie circulaire, de l'éco-conception jusqu'au recyclage de leurs déchets. 93 % de leurs déchets sont intégralement recyclés et c'est 100 % d'électricité renouvelable qui est utilisé pour l'ensemble de sa production à travers le monde.

Profil ISR

IMPLIQUÉ

Niveau de controverse moyen

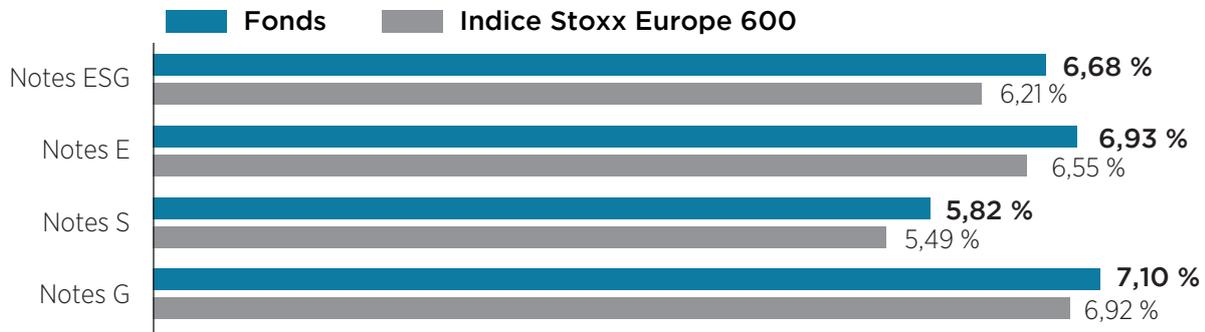
QUELQUES PRATIQUES RESPONSABLES

Objectifs de réduction d'émission carbone net zéro d'ici 2045 et validé par le SBT pour une trajectoire 1,5°C
Objectif d'atteindre un minimum de 45 % de femmes aux postes de direction d'ici à la fin de 2025.

5 - RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRISE

Notes ESG produites par OFI AM sur les enjeux les plus matériels (données brutes de MSCI)

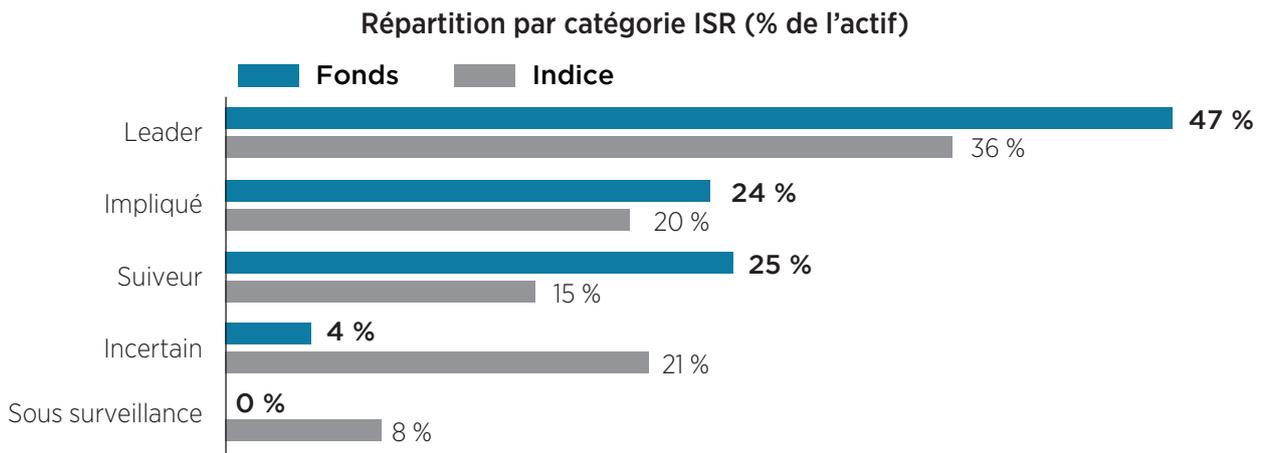
Le fonds se positionne sur tous les aspects de la notation ESG à un niveau meilleur que celui de l'indice.



Source : OFI AM au 31/12/2021

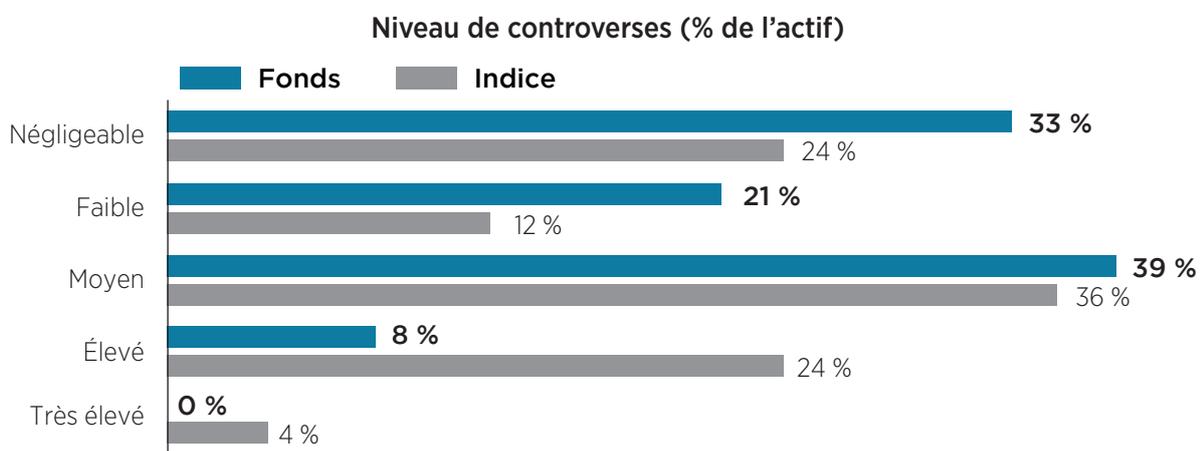
Comme le montre la répartition des encours selon ces 5 catégories ISR, le fonds est constitué d'une grande majorité d'entreprises considérées comme « Leaders » ou « Impliquées ».

Catégories ISR (en % de l'actif)



Source : OFI AM au 31/12/2021

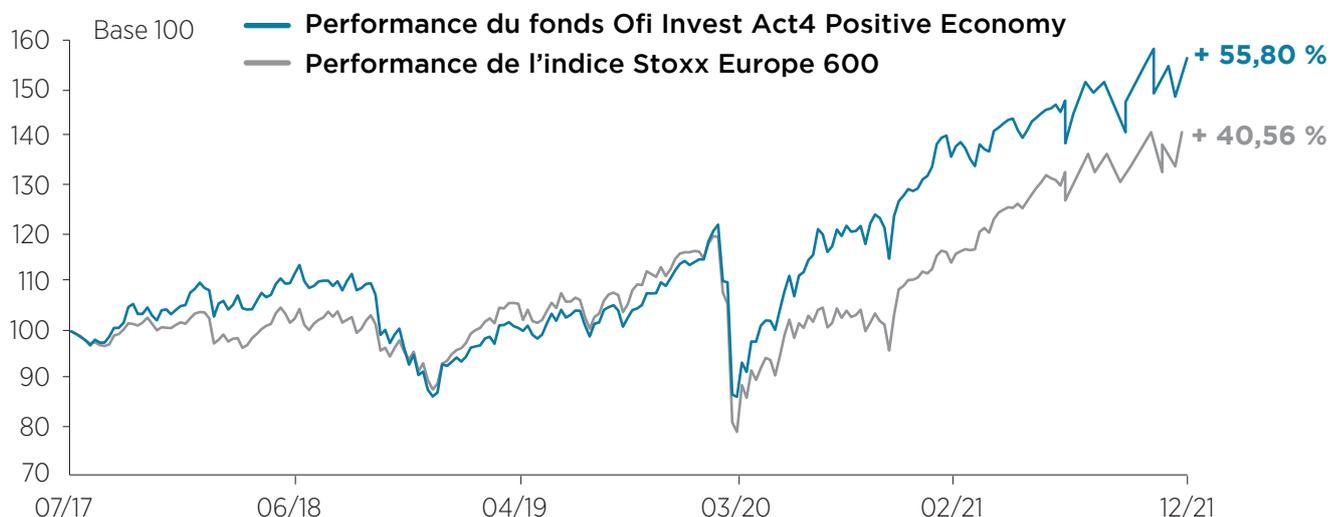
Controverses des entreprises



Source : OFI AM au 31/12/2021 • Le terme de « controverse ESG » désigne tout débat qui survient entre une ou plusieurs entreprises et l'une au moins de leurs parties prenantes, concernant les domaines Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance.

6 - PERFORMANCE FINANCIÈRE

Performance nette sur 4 ans (part I) depuis le lancement du fonds le 13/07/2017, arrêtée au 31/12/2021



Le début d'année 2021 s'annonce avec le retour d'un acteur de taille dans la lutte contre le réchauffement climatique, les États-Unis avec l'arrivée du nouveau Président Biden. 2021 est aussi l'année du retour à la vie normale, post-Covid, favorisant un effet rattrapage qui va tirer la croissance bénéficiaire de nombreux secteurs et pousser les marchés actions à la hausse. C'est aussi le début d'un cycle inflationniste et de ruptures des chaînes d'approvisionnement.

La sélection des titres est le premier contributeur à la performance. Depuis l'origine, la performance du fonds est de +55,80 %. Si l'année 2020 s'affiche comme une très belle année de performance absolue pour la gestion ISR, elle s'avère l'être particulièrement pour la gestion impact de Ofi Invest Act4 Positive Economy en absolu (+17,5 %) et relatif (+1 900 points de base).

L'année 2021 connaît un changement de tendance de marché spectaculaire avec la progression de la vaccination et la réouverture des économies qui aura comme effet jusqu'au deuxième trimestre 2021 de faire progresser les résultats des entreprises d'au moins 25 % après une baisse de 30 à 50 % grâce à une forte demande et des niveaux de stocks limités. Les entreprises cycliques et surtout le style « value » du secteur bancaire ou de l'énergie sur lesquels le fonds est sous-exposé sortent d'une sous-performance de plusieurs années entraînant une sous-performance relative du fonds. Dans le même temps les énergies renouvelables subissent des prises de bénéfices importantes.

Les petites valeurs apportées de solutions pour avenir durable continuent d'être des bons contributeurs à la performance sous l'effet de bonnes nouvelles ou de montée en charge industrielle comme Fermentalg qui gagne 99 % depuis le début de l'année ou l'acteur de niche coté, Aker Carbon Capture qui, avec son offre de capture et séquestration carbone, gagne +140 %. **Les valeurs innovantes, inférieures à 1 milliard de capitalisation boursière, représentent 10 % de l'actif du fonds.**

Les chiffres des performances citées ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Source : OFI AM

Annexe 1 - CALCUL DES IMPACTS POUR 1 M€ INVESTIS EN 2021

Données issues de données publiques, de demandes ad hoc d'OFI AM et d'estimations réalisées en lien avec les entreprises pour ne retenir que les impacts sur l'année 2021. Lorsque l'entreprise est un fournisseur de biens, c'est l'impact de ces biens uniquement vendus en 2021 qui est pris en compte.

Entreprise	Tonnes de CO2 évitées	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM
ACCIONA ENERGIAS	873 688	0,03 %	239
ALSTOM	117 548 000	0,02 %	22 037
BIFFA	307 500	0,18 %	553
CORBION	79 000	0,07 %	53
ENEL	4 526 846	0,00 %	156
ENOGIA	839	3,64 %	31
FERMENTALG	1	0,64 %	0
INFINEON TECHNOLOGIES	5 131 679	0,01 %	420
KONINKLIJKE DSM	64 000	0,01 %	8
LARGO	2 320	2,60 %	60
NESTE OIL	10 900 000	0,01 %	631
NIBE INDUSTRIER	83 000	0,01 %	8
RENEWCELL	323	0,12 %	0
SAINT GOBAIN	30 232 558	0,01 %	2 840
SCHNEIDER ELECTRIC	6 969 636	0,00 %	325
SIEMENS ENERGY	19 315 397	0,01 %	2 259
SPIE	38 995	0,07 %	28
SVENSKA CELLULOSA	3 553 488	0,03 %	1 012
SYMRISE	375 000	0,00 %	12
TOMRA SYSTEMS	1 400 000	0,04 %	595
VALEO	1 231 000	0,01 %	164
TOTAL	202 633 269		31 431

Entreprise	Nb. de personnes ayant eu un accès à une énergie propre	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM
ACCIONA ENERGIAS	385 375	0,03 %	105
ENEL	874 846	0,00 %	30
SCHNEIDER ELECTRIC	4 200 000	0,00 %	196
SIEMENS ENERGY	2 593 536	0,01 %	303
TOTAL	8 053 757		635

Entreprise	Tonnes de CO2 séquestrées	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM
SMURFIT KAPPA	1 113 953	0,03 %	293
SVENSKA CELLULOSA	7 646 512	0,03 %	2 177
TOTAL	8 760 465		2 469

Entreprise	Tonnes de ressources naturelles préservées	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM
LARGO	2 960	2,60 %	77
RENEWCELL	70	0,12 %	0
SAINT GOBAIN	9 952 000	0,01 %	935
SCHNEIDER	46 293	0,00 %	2
TOTAL	10 001 323		1 014

Entreprise	Volume d'eau dépolluée en m3	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM
EKOPAK	600 000	0,88 %	5 254
TOTAL	600 000		5 254

Entreprise	Volume d'eau économisée en m3	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM
GEBERIT	240 000 000	0,01 %	13 380
RENEWCELL	202 000 000	0,12 %	239 375
TOTAL	442 000 000		252 755

Entreprise	Nb. de bénéficiaires d'une solution de santé, de sécurité ou de bien-être	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM
ASTRAZENECA	805 747 000	0,00 %	14 043
AUTOLIV	300 000	0,03 %	93
DANONE	11 711 003	0,01 %	766
NOVO NORDISK	29 600 000	0,00 %	628
ORPEA	255 000	0,03 %	71
TOTAL	847 613 003		15 601

Entreprise	Nb. de bénéficiaires de produits nutritifs sains	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM
KONINKLIJKE DSM	800 000 000	0,01 %	100 695
TOTAL	800 000 000		100 695

Entreprise	Nb. de bénéficiaires fragiles ayant eu accès à un produit améliorant leur santé	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM
ASTRAZENECA	8 222 000	0,00 %	143
ESSILORLUXOTTICA	8 000 000	0,00 %	246
NOVO NORDISK	5 000 000	0,00 %	106
TOTAL	21 222 000		495

Entreprise	Nb. de personnes ayant eu un accès facilité à un produit financier	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM
BNP PARIBAS	526 650	0,00 %	26
INTESA SANPAOLO	9 040	0,01 %	1
TOTAL	535 690		27

Entreprise	Nb. de personnes ayant eu accès à un logement abordable	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM
MJ GLEESON	3 007	0,39 %	12
TOTAL	3 007		12

Entreprise	Nb. de personnes ayant eu une formation permettant de renforcer leur inclusion économique (pays émergents)	% capital détenu par OFI AM	Impact part détenue par OFI AM
ASTRAZENECA	66 755	0,00 %	1
ESSILORLUXOTTICA	1 700	0,00 %	0
NOVO NORDISK	1 410	0,00 %	0
SCHNEIDER ELECTRIC	48 517	0,00 %	2
TOTAL	118 382		3

Annexe 2 - TAUX DE RENSEIGNEMENT DES INDICATEURS ESG

Données issues de l'équipe d'analyse ESG d'OFI AM, s'appuyant elle-même sur les documents publics des entreprises, ainsi que sur les agences de notations extra-financières (Moody's ESG, MSCI, Proxinvest, CDP et Carbon4).

Taux de renseignement des indicateurs ESG	Ofi Invest Act4 Positive Economy	Stoxx Europe 600
Notes : « ESG », « S » et « G »	100,00 %	99,46 %
Notes : « E »	100,00 %	99,29 %
Intensité carbone	89,09 %	98,96 %
Parité homme/femme	100,00 %	99,60 %
Indépendance du Conseil d'Administration	100,00 %	99,60 %
Signataire du Pacte Mondial	100,00 %	96,75 %
Violation du Pacte Mondial	100,00 %	99,73 %
Catégories ISR	100,00 %	98,54 %
Niveau de controverses	100,00 %	99,22 %

Annexe 3 - CONTRIBUTION POSITIVE ESTIMÉE DES ENTREPRISES

Données issues de l'équipe d'analyse ESG d'OFI AM, s'appuyant elle-même sur les documents publics des entreprises, ainsi que sur les agences de notations extra-financières.

Transition énergétique	ACCIONA ENERGIAS	100 %
	AKER CARBON CAPTURE	100 %
	ALSTOM	90 %
	ENEL	33 %
	ENOGIA	100 %
	INFINEON TECHNOLOGIES	58 %
	NESTE OIL OYJ	39 %
	NIBE INDUSTRIER	57 %
	SAINT GOBAIN	72 %
	SAP	72 %
	SCHNEIDER	34 %
	SIEMENS ENERGY	36 %
	SPIE	42 %
VALEO	92 %	
Préservation des ressources naturelles	AFYREN	100 %
	BIFFA	91 %
	CARBIOS	100 %
	EKOPAK	100 %
	GEBERIT	20 %
	LARGO	89 %
	PYRUM	100 %
	RENEWCELL	100 %
	SEB	79 %
	SMURFIT KAPPA GROUP	85 %
	SVENSKA CELLULOSA	100 %
	TOMRA SYSTEMS	70 %
WAGA ENERGY	100 %	
Santé, bien-être, sécurité	AUTOLIV	100 %
	BUREAU VERITAS	100 %
	CORBION	60 %
	DANONE	90 %
	FERMENTALG	100 %
	KONINKLIJKE DSM	64 %
	LONZA	100 %
	ORPEA	100 %
	SYMRISE	100 %
Inclusion sociale	ASTRAZENECA	100 %
	BNP	30 %
	ESSILORLUXOTTICA	74 %
	INTESA SANPAOLO	60 %
	MJ GLEESON	92 %
NOVO NORDISK	100 %	

GLOSSAIRE

ACCESS TO MEDICINE INDEX

Classement des 20 plus importantes entreprises pharmaceutiques mondiales sur leur politique d'accès à leurs produits dans les pays à revenus faibles et intermédiaires.

AIE (Agence Internationale de l'Énergie)

Organisation internationale fondée à l'OCDE en 1974, reconnue mondialement pour la publication de son rapport annuel, le World Energy Outlook (WEO).

CLD (Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification)

Dernière des trois conventions de Rio, elle traite de la désertification et des moyens de lutte adaptée.

CLIMETRICS

Classement annuel de plus de 20 000 fonds qui récompense certains pour leur performance climatique. Les fonds sont classés en 5 catégories (représentées par des feuilles). Plus un fonds a deux feuilles, meilleure est sa notation.

DÉCARBONATION (ou décarbonisation)

Fait de réduire progressivement la consommation d'énergies fossiles (charbon pétrole, gaz naturel) émettrices de Gaz à Effet de Serre (GES) pour les remplacer par des énergies renouvelables.

DIRECTIVE ECOCONCEPTION

La directive européenne 2009/125/CE dite « ErP » (Energy Related Products) fixe des exigences en matière d'écoconception, applicables aux produits liés à l'énergie. Elle vise ainsi à améliorer l'efficacité énergétique et à protéger l'environnement.

FIR (Forum pour l'Investissement responsable)

Créé en 2001, le FIR réunit des acteurs différents (gestionnaires de fonds, analystes extra-financiers, consultants, universitaires, investisseurs, citoyens) avec comme objectif commun la promotion de l'ISR.

FORUM ÉCONOMIQUE MONDIAL

Souvent appelé forum de Davos, le Forum économique mondial est une fondation à but non lucratif qui réunit des dirigeants d'entreprise, des responsables politiques ainsi que des intellectuels et des journalistes, afin de débattre les problèmes les plus urgents de la planète, y compris dans les domaines de la santé et de l'environnement.

GIIN (Global Impact Investing Network)

Le GIIN est une ONG créée en 2008 qui rassemble les différents acteurs de l'impact investing (fonds d'investissement, banques ou encore fondations).

GLOBAL COMPACT (ou Pacte Mondial)

Initiative des Nations Unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

GRI (Global Reporting Initiative)

Établie en 1997, cette initiative a pour mission de développer les directives applicables mondialement en matière de développement durable, et de rendre compte des performances économiques, environnementales et sociales, initialement pour des sociétés puis, pour n'importe quelle organisation gouvernementale ou non gouvernementale.

GROUPE BANQUE MONDIALE

Groupe lié à l'ONU qui regroupe 5 organisations internationales réalisant des prêts à effet de levier pour les pays en développement.

IRIS (Impact Reporting and Investment Standards)

Catalogue recensant des indicateurs de performance (financière, opérationnelle, environnementale ou sociale d'une organisation) à l'intention des acteurs de l'investissement d'impact. Initiative conduite par le GIIN.

KPI (Key Performance Indicator)

Indicateur chiffré qui doit être déterminé avant le lancement d'une action, afin d'en évaluer les retombées.

LABEL GREENFIN

Créé en 2015 au moment de la COP21 par le Ministère de la Transition Écologique, il a pour objectif de mobiliser une partie de l'épargne au bénéfice de la Transition Énergétique et Écologique. Il liste 8 catégories d'activités entrant dans le champ de la transition énergétique et écologique et de la lutte contre le changement climatique (« éco-activités »).

LABEL ISR

Label créé en 2016 qui a pour objectif de rendre plus visible les produits d'Investissement Socialement Responsable (ISR) pour les épargnants en France et en Europe.

MSCI

Entreprise de services financiers qui commercialise des outils de recherche et d'analyse pour les investisseurs institutionnels, notamment des indices boursiers. Une partie de son activité (MSCI ESG Ratings) est la mesure de la performance extra-financière des entreprises.

NEXT GENERATION EU

Instrument financier créé suite à la crise de la Covid-19 pour relancer l'Europe. Il permettra à la Commission européenne d'emprunter, à titre exceptionnel, jusqu'à 750 milliards d'euros au nom de l'Union, grâce à l'émission d'obligations, pour des mesures sur la période 2021-2024.

ODD (Objectifs de Développement Durable)

Les 17 ODD ont été adoptés en 2015 par 193 pays. Ils constituent un plan d'action pour la paix, l'humanité, la planète et la prospérité. Ils ambitionnent de transformer nos sociétés en éradiquant la pauvreté et en assurant une transition juste vers un développement durable d'ici à 2030.

OIT (Organisation Internationale du Travail)

Agence spécialisée de l'ONU dont la mission est de rassembler gouvernements, employeurs et travailleurs de ses États membres en vue d'une action commune pour promouvoir les droits au travail, encourager la création d'emplois décents, développer la protection sociale et renforcer le dialogue social dans le domaine du travail.

OMS (Organisation Mondiale de la Santé)

Agence spécialisée de l'ONU dont la mission est d'amener tous les peuples des États membres et partenaires au niveau de santé le plus élevé possible.

ONU HABITAT

Agence spécialisée de l'ONU, dont la mission est de promouvoir le développement durable des établissements humains sur le plan social et environnemental ainsi que l'accès à un logement décent pour tous.

OXFAM INTERNATIONAL

Confédération de 20 organisations caritatives indépendantes à travers le monde qui travaillent ensemble et en collaboration avec des partenaires locaux répartis dans 66 pays dans le monde, pour s'attaquer de manière globale à la pauvreté et aux inégalités.

PACE (Platform for Accelerating the Circular Economy)

Mécanisme de collaboration et accélérateur de projets qui est accueilli par le Forum économique mondial et rassemble 50 dirigeants d'entreprises, responsables gouvernementaux et représentants d'organisations internationales pour collaborer afin de progresser vers la mise en place de l'économie circulaire.

PACTE VERT POUR L'EUROPE (European Green Deal)

Feuille de route de l'Europe pour rendre l'économie de l'Union européenne durable. L'Union européenne vise ainsi à être climatiquement neutre en 2050.

PAQUET ÉNERGIE PROPRE POUR TOUS LES EUROPÉENS

Consiste en une révision complète de la législation de l'Union en matière d'énergie, pour répondre au défi climatique.

OCDE - PRINCIPES DIRECTEURS POUR LES ENTREPRISES MULTINATIONALES

Les Principes directeurs sont des recommandations que les gouvernements adressent aux entreprises multinationales afin de favoriser une conduite raisonnable des entreprises dans les domaines des relations professionnelles, des droits de l'homme, de l'environnement, de la fiscalité, de la publication d'informations, de la lutte contre la corruption, des intérêts des consommateurs, de la science et de la technologie, et de la concurrence.

RÈGLEMENT ECO-LABEL

Le règlement (UE) 2017/1369 établit un cadre pour l'étiquetage énergétique des produits. Applicable depuis 2017, il permet aux clients de choisir des produits plus performants afin de réduire leur consommation d'énergie.

REPRISK

Société spécialisée dans l'identification, la compilation et l'évaluation des problématiques comme les dégradations environnementales, les violations de droits de l'homme, le travail des enfants, le travail forcé, la fraude et la corruption qui peuvent ternir la réputation d'une organisation, compromettre sa rentabilité ou conduire à des problèmes de conformité.

SCIENCE

Revue scientifique généraliste américaine hebdomadaire qui publie des articles dans tous les domaines scientifiques (biologie, chimie, physique, mathématiques, anthropologie, archéologie...).

SBT (Science Based Targets)

Initiative qui propose une méthodologie permettant d'élaborer des objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre alignés sur une trajectoire 2°C et en ligne avec les connaissances scientifiques (dits Science Based).

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

La réglementation SFDR vise à accroître la transparence sur la façon dont les acteurs financiers intègrent la durabilité dans leurs décisions et conseils d'investissement. Chaque produit doit dans un premier temps être classifié en fonction de ses caractéristiques : article 6 (le produit n'a pas d'objectif de durabilité), article 8 (la communication d'un produit intègre des caractéristiques environnementales et sociales même si ce n'est pas son point central), article 9 (le produit a un objectif d'investissement durable).

TAXONOMIE EUROPÉENNE

Outil de classification qui fournit à tous les acteurs financiers une compréhension commune de ce qui est doit être considéré comme une activité « verte » ou « durable ».

TEG (Technical Expert Group)

Groupe de travail, mandaté par la Commission européenne en 2018, qui a livré son Rapport final sur la taxonomie européenne en mars 2020.

WDI (Work Disclosure Initiative)

Initiative dont l'objectif est d'apporter aux investisseurs des données sociales sur les entreprises, données qui doivent être comparables. À partir de ces données, les investisseurs peuvent s'engager auprès des entreprises afin d'améliorer la qualité des emplois.

WWF (World Wildlife Fund)

Organisation non gouvernementale internationale créée en 1961, vouée à la protection de l'environnement et au développement durable. Le WWF soutient environ 1 300 projets environnementaux.

DISCLAIMER

D'un point de vue méthodologique, le terme « impact » utilisé dans ce rapport ne fait pas référence à une définition purement scientifique permettant d'attribuer la cause d'un changement à l'action de financement du fonds Ofi Invest Act4 Positive Economy ou à l'action des entreprises présentes dans le fonds.

Le rapport présente notamment une analyse de la contribution positive des entreprises aux Objectifs de Développement Durable exprimée en pourcentage de leur chiffre d'affaires de 2021 et des données relatives aux effets sociaux et environnementaux liés à leur activité en 2021 fondée sur la méthodologie de chaîne d'impact mise au point par l'équipe d'OFI AM.

Les sources des données utilisées correspondent soit aux rapports annuels publiés par les entreprises, soit à leurs réponses sur des demandes ad hoc par courriel. Certaines données d'impact présentées en annexes ont été construites à partir d'estimations réalisées par l'équipe d'OFI AM en lien avec les entreprises, avec un souci constant de rigueur et de prudence.

Les indicateurs ESG et d'impact sont renseignés à partir des documents publics 2021 des entreprises présentes dans le fonds au 31 décembre 2021. Seuls la note ESG, les catégories ISR et le niveau de controverses sont des données renseignées lors du dernier trimestre de l'année 2021.

CONTACTS :

Béryl BOUVIER Di NOTA

Gérante du fonds Ofi Invest Act4 Positive Economy • +33 (0)1 40 68 12 57 • bbouvierdinota@ofi-am.fr

Nils MERDY

Gérant- Analyste impact • +33 (0)1 56 88 83 09 • nmerdy@ofi-am.fr

Ce document à caractère d'information est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite d'OFI Asset Management. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par OFI Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables. Les liens vers des sites web gérés par des tiers, présents dans ce document ne sont placés qu'à titre d'information. OFI Asset Management ne garantit aucunement le contenu,

la qualité ou l'exhaustivité de tels sites web et ne peut par conséquent en être tenue pour responsable. La présence d'un lien vers le site web d'un tiers ne signifie pas qu'OFI Asset Management a conclu des accords de collaboration avec ce tiers ou qu'OFI Asset Management approuve les informations publiées sur de tels sites web. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. OFI Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. OFI Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Photos: Shutterstock.com / OFI AM • Achievé de rédiger le 13 janvier 2023.

OFI ASSET MANAGEMENT • Société de gestion de portefeuille • RCS Paris 384 940 342 • Agrément N° GP 92-12
S.A. à Conseil d'Administration au capital de 42 000 000 euros • APE 6630Z • FR 51384940342



Retrouvez les publications sur notre site
www.ofi-invest.com